

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13 et 9

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Francs 2.50 6.— 10.— 20.—
Etranger Fr. suis. 5.— 12.— 22.— 43.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste.

Compte de chèques postaux 11a 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

Fribourg

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 20 cent. la ligne
Suisse 25 » ou
Etranger 30 » son
Réclames 60 » espace

Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Nouvelles du jour

La tournée de l'émir d'Afghanistan.

Une mauvaise rubrique de la presse.

Le bon travail du gouvernement espagnol. L'équilibre instable des finances françaises.

Le roi d'Afghanistan, qui a été reçu en audience par le Pape jeudi, a quitté Rome avant-hier, samedi, avec sa nombreuse suite, pour voir quelques villes italiennes. Après l'Italie, le roi Amanoullah visitera presque tous les pays d'Europe. Les grandes puissances essaieront toutes d'accaparer à leur profit les bonnes grâces du souverain de l'Afghanistan, qui peut être appelé à jouer en Asie un rôle d'une importance considérable, puisqu'il se trouve placé entre les Indes anglaises et la Russie.

On sait avec quel soin jaloux les Anglais veillent sur leurs Indes. Ils s'efforcent d'en éloigner tous les éléments subversifs, qui pourraient exciter les Hindous à se révolter et à briser les liens qui les retiennent à la Grande-Bretagne. Ils ont toujours tendu à maintenir autour des Indes une ceinture territoriale de protection. Jusqu'en 1907, ils ont fait tous leurs efforts pour s'attacher l'Afghanistan, qu'ils disputaient à la Russie. Ils y réussirent à cette date; ils acquirent le droit de protectorat sur ce pays, moyennant le paiement d'une grosse indemnité annuelle.

Pendant la guerre, la situation de l'Afghanistan fut fort critique. Mais, malgré les invitations reçues des Empires centraux à prendre part au conflit à leurs côtés et à marcher sur les Indes, l'Afghanistan garda sa neutralité.

Après la guerre, un nouvel émir monta sur le trône de l'Afghanistan, tout jeune encore, mais connu par son intelligence et sa volonté. Il résolut de briser les liens qui mettaient son pays en état de vassalité vis-à-vis de l'Angleterre. En 1919, il signa avec le gouvernement de Londres le traité de Riwalpendi, qui faisait de l'Afghanistan un Etat souverain et indépendant, en même temps qu'un pays tampon entre les deux puissances rivales en Asie, la Russie et l'Angleterre.

Il semble bien que, pour le moment, la Russie soviétique ait réussi à prendre une certaine influence en Afghanistan. C'est elle qui a la direction des services de l'aviation afghane. Ses techniciens ont organisé les communications téléphoniques et télégraphiques, tandis que les officiers afghans vont à Moscou recevoir leur instruction militaire. L'Afghanistan fait partie des pays asiatiques que les communistes veulent gagner à leur cause, de manière à en faire une union d'Etats que les Soviétiques dresseraient contre l'Europe et qui protégeraient leur propagande sournoise dans le monde.

L'Angleterre a conscience du danger que courent les Indes par ce voisinage inquiétant, d'autant plus que, dans cette possession, se trouvent quelques millions d'Afghans que le gouvernement de l'émir pourrait bien revendiquer, en vertu du principe des nationalités. Déjà, son gouvernement a demandé l'organisation d'un plébiscite dans certaines régions frontalières des Indes. La Grande-Bretagne, en recevant le roi de l'Afghanistan, usera de diplomatie pour s'en faire un allié fidèle. Mais Amanoullah ira aussi en Russie et on ne peut prévoir avec quelle puissance il décidera de s'accorder.

Comme il est intelligent, il profitera peut-être de la situation unique de son pays pour tirer le plus d'avantages possible des deux puissances voisines, tout en gardant une prudente neutralité.

Le préfet de Rome a invité les journaux de la ville à faire disparaître de leurs colonnes la rubrique des suicides et des drames passionnels. Il fait justement observer que la publicité « bruyante et romanesque » que font certains journaux autour de ces histoires lamentables est une suggestion dangereuse pour les esprits faibles. Il faut supprimer la chronique noire.

L'avertissement du préfet de Rome est exagéré dans ce domaine et risque de donner à l'étranger l'impression que la criminalité est en forte recrudescence en Italie.

Nous avons déjà parlé des grands projets du gouvernement espagnol touchant certains travaux publics. Ces projets, élaborés par le comte de Guadalhorce, ministre des travaux publics, ont été déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale et on peut être sûr qu'ils fourniront matière à une discussion nourrie de la part des députés.

Ainsi, pour les ports, le projet prévoit 600 millions de pesetas, qui seront répartis entre les ports de la métropole et ceux de la zone espagnole du Maroc.

En ce qui concerne les travaux hydrauliques, on construira des lacs artificiels ou d'immenses réservoirs d'eau, grâce auxquels le sol espagnol pourra être fécondé. Ensuite, on s'occupera du reboisement des forêts, qu'un abâtage irrégulier et sans méthode avait dégarnies de la plupart de leurs arbres.

Le gouvernement fera un effort particulier pour développer le réseau routier. L'extension extrêmement rapide du trafic automobile a mis au premier plan la question de la création de voies spéciales affectées à ce genre de locomotion. Le gouvernement de Madrid, considérant que la restauration de tout le réseau occasionnerait une dépense trop considérable, veut borner ses efforts à la réfection des circuits principaux, qui s'étendent sur environ 7000 kilomètres. Le projet prévoit, à cet effet, la formation d'un comité qui sera composé de représentants de l'Automobile-club, du service des transports, du commissariat royal du tourisme et de l'Etat. Ce comité serait autonome et s'occuperait de toute l'entreprise routière. L'Etat mettrait à sa disposition une somme de 600 millions de pesetas, qui seront d'ailleurs couverts petit à petit par le produit des taxes et par les contributions des communes.

Le projet envisage encore la réforme du réseau ferré. Un emprunt de deux milliards six cent millions de pesetas a été lancé, dont le produit permettra de faire face à toutes les dépenses.

L'ensemble des travaux coûtera à l'Etat 4 milliards de pesetas (à peu près 4 milliards de francs suisses).

Ce n'est du reste pas la première fois que pareille initiative a été prise. Mais les précédentes tentatives n'ont jamais pu aboutir, parce que l'Etat n'avait pas pu faire appel à la collaboration des communes, indispensable à la réussite de l'œuvre. Chaque région, selon le projet de M. de Guadalhorce, aura le contrôle et la responsabilité des travaux effectués sur son territoire. Chaque région devra contribuer pour sa part aux frais de l'œuvre commune. L'Etat espère ainsi que, peu à peu, les sommes considérables qui seront nécessaires seront réunies et qu'il pourra être remboursé de son avance de 4 milliards de pesetas.

On est un peu inquiet, en France, par l'équilibre précaire du budget. Il suffirait d'une crise légère pour que fût détruit tout cet édifice. En apparence, les recettes l'emportent sur les dépenses de 500 et quelques millions. Mais les 42 milliards et demi du budget, auxquels il faut ajouter 6 milliards de ressources réservées à la caisse d'amortissement et 6 à 7 milliards d'impositions communales et départementales, ces 42 milliards qui finissent par être 55 milliards, ne pourraient pas notablement être dépassés. En 1927 déjà, certains impôts étaient au maximum. Qu'arrivera-t-il en 1928 et en 1929? 500 millions d'excédent de recettes disons-nous! Qu'en est-il au juste? De nouvelles dépenses imprévues auront vite fait de dévorer cet excédent. A eux seuls, les relèvements obtenus par le personnel des postes absorberont déjà 300 millions.

D'autres sommes ont été promises, que le gouvernement ne peut plus refuser; des dépenses ont été décidées après que le projet de budget avait été distribué; elles ne figurent donc pas dans ledit projet. Et on s'aperçoit vite que l'excédent est anéanti et que, bien loin d'avoir du bénéfice, il y a quelques dizaines de millions qui manquent déjà. Où les prendre? Plutôt que de chercher des ressources

nouvelles dans le portefeuille aplati des contribuables, peut-être vaudrait-il mieux faire quelques économies? Il n'est pas bon de demander toujours aux mêmes des sacrifices renouvelés. L'Etat, et c'est simple prudence, devrait s'imposer quelques pénitences.

Le gouvernement français et les députés communistes

Paris, 13 janvier.

Le gouvernement français, au lendemain de la rentrée parlementaire, qui a eu lieu le mardi 10 janvier, vient d'accomplir un acte de vigueur qu'on attendait de lui depuis longtemps et dont il faut lui savoir gré. Il a décidé de faire procéder à l'arrestation des députés communistes condamnés par les tribunaux pour des délits de droit commun, il a maintenu énergiquement sa décision devant la Chambre, au cours de la séance du jeudi 12 janvier, a posé devant elle la question de confiance, et enfin, emporté de haute lutte son approbation. Ce vote acquis, quelques instants après leur sortie du Palais-Bourbon, M. Marcel Cachin et M. Vaillant-Couturier ont été appréhendés et incarcérés.

Tels sont les faits. Ils appellent, on le pense bien, quelques commentaires.

Il est évident, tout d'abord, que la mesure prise par le gouvernement est une mesure de bon sens. L'opinion publique raisonnable n'aurait pas compris que les députés communistes, légitimement incriminés et condamnés, pussent indéfiniment braver la loi sous prétexte qu'ils sont couverts par l'immunité parlementaire. Au début de la précédente session, la Chambre avait en la faiblesse de les laisser siéger sur ses bancs, et le gouvernement, celle de s'incliner devant elle. Durant l'inter-session, ils étaient demeurés cachés et introuvables. Au lendemain de la rentrée, deux d'entre eux reparaissent, comme si la loi n'existait pas pour eux et comme s'il leur était, à eux seuls, permis de se livrer, dans le pays, à n'importe quelle propagande, futile et subversive de tout ordre social. Et, pendant ce temps-là, les militants communistes, condamnés pour les mêmes raisons qu'eux, doivent subir leur peine.

Cette situation ne pouvait se prolonger sans péril. Il était inadmissible que l'immunité parlementaire servît ainsi d'abri à des hommes qui n'ont d'autre objectif que de préparer une révolution violente et d'exciter les militaires à la déobéissance. Du reste, il n'y a qu'à lire le discours prononcé par M. Cachin à la séance du 12 janvier, pour être édifié. N'a-t-il pas hautement déclaré que les députés communistes n'ont de comptes à rendre qu'à leur parti et qu'ils n'ont pas d'autre loi que celle de ce parti?

Mais la vigueur gouvernementale ne pouvait manquer de se heurter à l'opposition des socialistes et d'un certain nombre de radicaux-socialistes. Ceux-ci sont les adversaires du communisme en paroles, mais ils le ménagent, en fait, pour les fins électorales qu'on devine. Pour plaider la cause des députés communistes, on a donc vu monter à la tribune les orateurs socialistes Ury et Blum, et, après eux, le président du comité exécutif du parti radical-socialiste, M. Daladier; puis, enfin, un membre du parti républicain-socialiste, M. Frédéric Brunet. Ces deux derniers n'ont rallié à leur thèse qu'un petit nombre de membres de leur groupe, les autres ont suivi le gouvernement et ont ajouté leur voix à celles de tous les modérés.

De ce fait, la désunion s'avère profonde, au sein du parti radical-socialiste. Les votes du 12 janvier le montrent, une fois de plus, partagé en trois tronçons: ceux qui, fidèles à l'union nationale et conscients du péril communiste, entendent faire bloc contre lui; ceux qui, en dépit de leur apparente hostilité au communisme, le favorisent en s'abstenant de le combattre; les hésitants enfin, que leurs arrière-pensées électorales empêchent de se prononcer, soit dans un sens, soit dans l'autre.

A la veille des élections qui s'appellent, les positions prises, le 12 janvier, par les radicaux-socialistes ont une souveraine importance. Elles prouvent que la majorité d'entre eux est décidée à rompre avec l'extrême-gauche et que, s'il se forme un nouveau cartel, celui-ci ne disposera pas de tous les concours de gauche qu'il escomptait. Elles rendent, en tout cas, extrêmement difficile la coalition entre les radicaux-socialistes qui viennent de voter pour le gouvernement et les socialistes ou les communistes. Ces députés se trouveront dans l'obligation de chercher leur appui ailleurs que parmi les électeurs d'extrême-gauche.

Quant au gouvernement lui-même, son attitude fait voir qu'il n'a pas l'intention de ménager plus longtemps les radicaux-socialistes adversaires de son œuvre de redressement politique et financier. Après avoir multiplié les concessions pour les rallier à son programme,

il a fait un geste qui le montre résolu à se passer d'eux. En les forçant à se prononcer sur le cas des députés communistes, il s'est prononcé lui-même à leur égard. Il a pratiquement cessé de rechercher leur concours. Tout l'échiquier politique et tout le jeu électoral se trouvent ainsi éclairés.

La situation des radicaux-socialistes qui font partie du ministère l'est aussi. M. Albert Sarraut, M. Queuille, M. Herriot, M. Léon Perrier lui-même, en fait, associent leur fortune politique à celle de M. Poincaré, voire à celle de M. Marin. Vont-ils désormais le faire franchement ou, comme M. Perrier et M. Herriot, continuer de tenir aux électeurs un langage en contradiction avec leurs actes ministériels?

On a dit, le 12 janvier, au soir, que M. Herriot avait failli fausser compagnie à M. Poincaré, mais qu'il s'était ravisé, en constatant que la majorité de ses collègues radicaux-socialistes avaient voté pour le gouvernement. Il y a là un curieux indice et de ses préoccupations politiques personnelles et du progrès de l'idée du maintien de l'union nationale dans les milieux parlementaires de gauche.

En attendant que les votes du 12 janvier déploient leurs conséquences durant la période électorale elle-même, nous avons chance de voir ce dérouler dans le calme la dernière session de la présente législature, commencée sous le signe d'un cartel démagogique et dont on peut augurer qu'elle va s'achever sous un autre.

Quelques jours seulement nous séparent maintenant du débat qui doit s'ouvrir sur la politique financière du gouvernement. Il commencera le 24 janvier. S'accompagnera-t-il de l'offre, par M. Poincaré, à la majorité, d'un programme politique cohérent et clair? On l'espère. On escompte que ce sera la circonstance décisive où le président du Conseil ne se contentera pas de rappeler ce qu'il a fait, mais parlera aussi de ce qu'il veut faire et des conditions dans lesquelles il agira, s'il garde le pouvoir. Que ce soit son intention de le conserver, l'abrogation de la loi interdisant l'exportation des capitaux en paraît bien être la preuve. Tout le monde a interprété ce geste comme une mesure de confiance, et dans l'avenir financier du pays et dans la solidité du système politique qui a permis le redressement d'une situation sérieusement compromise.

Afin de voter un budget en équilibre, la Chambre s'est disciplinée et a écarté la plupart des surenchères démagogiques qui lui étaient proposées. Le 12 janvier, elle a passé, contre le communisme, des paroles aux actes. Il lui reste à persévérer dans la voie où elle s'est engagée.

E. B.

M. Briand approuvé en Angleterre

Londres, 15 janvier.

(Havas.) — Faisant allusion aux négociations franco-américaines en vue du traité projeté, l'Observer écrit notamment: « M. Kellogg avait évidemment pour but de construire sur les bases de l'organisme de Genève un édifice de paix sans pour cela tenir compte de la Société des nations, tandis que M. Briand n'a pas pu méconnaître Genève. Le ministre des affaires étrangères français a fait preuve d'autant de patience que d'adresse. Le jour viendra où l'on se rendra compte qu'après s'être consacré, pendant plus de deux ans à une politique de modération et de paix, M. Briand a accompli la plus belle œuvre pour la pacification de l'Europe. »

LES COMMUNISTES FRANÇAIS

Paris, 15 janvier.

(Havas.) — L'Humanité publie un appel du comité central du parti communiste, de la commission exécutive de la Confédération générale du travail unifiée et des organisations communistes, engageant les adhérents à ces organisations à se préparer à de vastes démonstrations publiques pour une action de classe contre la répression patronale et gouvernementale. Ces manifestations auront pour but de réclamer la libération de Cachin, Vaillant-Couturier et des militants communistes poursuivis, l'amnistie et le respect du droit syndical (!).

Paris, 15 janvier.

(Havas.) — Le Journal publie l'information suivante :

Les dissensions intestines du parti communiste russe ont leur répercussion dans les milieux communistes français. Treint et M^{me} Suzanne Girault, jadis véritables chefs du parti en France, accusés de pactiser avec l'opposition, qui s'efforce de détruire le parti communiste russe, viennent d'être expulsés du comité central de la section française du parti communiste. On assure qu'il y aura d'autres « charrettes ».

A l'université catholique de Lille

Nombre de journaux français, auxquels a fait écho la presse de divers pays, se sont complu à décrire une prétendue grève d'étudiants qui aurait eu lieu à l'université catholique de Lille.

En réalité, voici ce qui s'est passé. A la fin de décembre, à la suite d'actes nettement répréhensibles, en particulier, de la distribution d'un placard injurieux contre le vice-recteur de l'université, M. le chanoine Dutoit, cinq étudiants ont été déferés au conseil de discipline, qui a exclu deux d'entre eux et pris diverses sanctions à l'égard des trois autres.

Au retour des vacances, le 2 janvier, une affiche, émanant d'un soi-disant « Comité de grève » et sortie des presses d'une imprimerie socialiste, invita les étudiants à se solidariser avec leurs camarades frappés et à désertier les cours. Elle était conçue en termes violents et dénaturait les faits. Elle fut accueillie par le mépris et les cours ont repris, le 3 janvier, comme à l'ordinaire. Quelques absences seulement furent constatées.

C'est alors que quelques « meneurs » qui n'étaient pas des étudiants, et dont les attaches avec l'« Action française » sont de notoriété publique, imaginèrent de rendre la vie universitaire impossible, en jetant, dans les salles de cours et locaux avoisinants, des boules puantes. Ils transpirent aussi aux journaux lillois de gauche des communiqués mensongers, que ceux-ci ne manquèrent pas d'insérer. Il faut citer, parmi ces journaux, le *Réveil du Nord*, organe du parti socialiste unifié, metteur en scène habituel des « scandales cléricaux », et le *Progrès du Nord*, feuille radicale-socialiste.

En même temps, l'Action française, dans sa rubrique « Sous la Terreur » se vantait de l'adhésion à ses idées de la jeunesse universitaire catholique et déclarait voir, dans la prétendue grève, « le résultat de la politique gasparrienne ».

L'autorité académique envoya à la presse les démentis nécessaires. Plusieurs journaux les insérèrent; d'autres se bornèrent à garder le silence.

Quant aux étudiants, ils ont publié un manifeste, dont il faut au moins citer ce passage: « Nous avons manifesté depuis huit jours notre inébranlable volonté d'être tranquilles chez nous, de travailler en paix dans nos différentes Facultés ou Ecoles, de mépriser les excitations de quelques exaltés, instruments plus ou moins conscients d'ennemis de notre foi. Nous continuerons. »

Et, de fait, ils continuent. L'ordre n'a été troublé à l'université que par quelques jeunes gens qui ne sont plus étudiants et dont les tentatives de grève ont entièrement échoué. L'un d'eux est allé briser les vitres des cadres d'affichages, dans les maisons de familles habitées par les étudiants, pour s'emparer d'un document où était rétractée, par l'étudiant intéressé lui-même, une calomnie répandue contre le vice-recteur.

La véritable raison de tout ce bruit et de tous ces essais de grève, il ne faut pas la chercher ailleurs que dans les représailles que quelques meneurs d'« Action française », qui ne sont plus étudiants, ont voulu exercer contre les autorités académiques, coupables, à leurs yeux, d'avoir exigé le respect des décisions pontificales et interdit aux étudiants la participation à des manifestations déplacées.

Ces faits prouvent à quel point l'intervention du Souverain Pontife était nécessaire, à quel point aussi elle a été efficace, puisque ceux qui demeurent « insoumis » sont désormais réduits à l'impuissance et n'exercent plus autour d'eux aucune influence sérieuse.

E. B.

Un discours de M. Caillaux

Rouen, 16 janvier.

(Havas.) — Dans un discours prononcé, hier dimanche, devant la fédération radicale-socialiste de la Seine-Inférieure, M. Caillaux, après avoir fait un parallèle entre la gestion financière du bloc national et celle du bloc des gauches à l'avantage de cette dernière, a constaté que le cabinet Poincaré avait obtenu des résultats remarquables qui préparent, mais ne font que préparer, le rétablissement financier.

L'orateur a expliqué ensuite que les dettes interalliées sont en réalité liquidées et représentées par des bons du Trésor que les Etats créanciers pourraient mettre en circulation. Il ne s'agit donc plus de régler les dettes, mais d'obtenir une remise sur leur total et il faut que la France s'entende avec ses créanciers.

M. Caillaux s'est prononcé catégoriquement contre le prélèvement sur le capital. Par contre, il a préconisé un système de discrimination par le moyen d'une cotisation supplémentaire serait demandée au revenu des capitaux comparativement au revenu du travail.

La régularisation du lac Majeur

Rome, 14 janvier.
(Stefani.) — Les détails suivants sont communiqués sur la régularisation du lac Majeur et l'utilisation ultérieure du Tessin :
Une question qui a été agitée depuis une soixantaine d'années et qui touche, dans une large mesure, les intérêts agricoles et industriels de la Lombardie et du Piémont, a trouvé sa solution dans la dernière séance récente du Conseil supérieur des travaux publics. Il s'agissait, avant tout, de choisir entre les différentes revendications et suggestions, les plus aptes à assurer la meilleure utilisation des eaux du Tessin, et ceci va être réalisé par la régularisation du lac Majeur et l'utilisation de ce lac comme régulateur. Sur la proposition de la commission du Conseil, l'assemblée a adopté en principe le projet du consortium des provinces de Milan, Novare et Pavie, auquel viennent d'adhérer aussi les intéressés de la province de Varese. Le projet prévoit la construction d'un barrage de régularisation des rapides de Miorina, près de Sesto Calende, et un autre pour la production de l'énergie électrique à la Porta della Torre. La construction du canal Elena, d'un débit minimum de 20 m³ à la seconde, et l'achèvement du canal Cavour assureront l'irrigation de l'Alto Agro de la province de Novare, de l'Alto Agro Milanese et de la région de Vimerate, soit une superficie de 40.000 hectares. Une nouvelle usine sera construite à Torna, à gauche du Tessin, et les usines actuelles de Vizzola et de Turbigo seront agrandies. L'énergie électrique ainsi gagnée sera d'environ 50.000 kw. Il semble maintenant que cette œuvre grandiose, qui fut étudiée pendant de très nombreuses années, approche enfin de sa réalisation.

Le bannissement des opposants russes

D'après l'*United Press*, l'ancien ambassadeur à Paris, M. Rakovsky, devrait habiter non pas la région de la Caspienne, mais à Sisolk, sur les bords de la mer Blanche. Smilga, qui avait été chargé, il y a six mois, d'une mission administrative à Chabarowsk (Sibirie orientale), y restera en qualité d'exilé. Sapronof sera envoyé sur la baie d'Onega. Serabrikof, qui avait organisé le commerce avec les Etats-Unis, est déporté à Semipalatinsk, dans le Turkestan, et Sosnowsky, qui fut un des principaux rédacteurs de la *Pravda*, ira en Sibirie. Ivan Smirnof, fonctionnaire supérieur des communications, devra séjourner à Kasil-Ordi, sur la Caspienne, et Wladimir Smirnof dans un village de l'Oural ; le journaliste Vorovski à Viatka, etc.

Un ami particulier de Trotzky, le professeur Victor Elsin, est également désigné pour la déportation.

D'après le correspondant du *Daily News* à Riga, Trotzky, Zinovief et Kamenev auraient demandé l'autorisation de pouvoir résider à Soukhoun, la Riviera du Caucase, où Trotzky a résidé précédemment. On déclare que Zinovief et Kamenev sont déjà en route pour cette destination.

Les nouvelles concernant Trotzky et Radek sont des plus contradictoires. Le correspondant du *Daily News* déclare qu'ils sont toujours à Moscou et en liberté, quoique surveillés activement par la police secrète.

Boukharine, interpellé à une réunion du parti communiste, aurait déclaré ignorer au juste où était Trotzky, tout en assurant qu'il n'était plus à Moscou.

Suivant les journaux de Varsovie, on procède actuellement, dans toutes les grandes villes de l'Ukraine, à des arrestations en masse des membres de l'opposition.

Suhl (Brandenburg), 14 janvier.

(Wolff.) — Le *Volksweille*, organe des communistes de gauche, apprend de Moscou que les décrets de bannissement des chefs de l'opposition viennent d'être promulgués et que la police a été chargée de leur exécution. Le journal confirme que Trotzky a refusé d'obtempérer aux ordres de la police.

LES COMMUNISTES EN LITHUANIE

Kovno, 14 janvier.

(Wolff.) — La police a découvert vendredi à Kovno une importante organisation communiste ayant de nombreuses ramifications dans le pays. Selon les journaux, 19 personnes auraient été arrêtées jusqu'ici. Parmi celles-ci figurent un grand nombre d'employés supérieurs travaillant dans diverses entreprises. Les chefs de l'organisation, notamment un comptable de la banque centrale juive et un employé pharmaceutique, ont été également écroués. De faux passeports ont été trouvés sur les individus arrêtés.

NOUVELLES DIVERSES

On dément formellement, au palais du prince de Monaco, la nouvelle selon laquelle le prince serait parti pour les Etats-Unis.

M. Myron Herrick, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, s'est embarqué, samedi, pour rejoindre son poste.

M. Dovgalevski, ambassadeur des Soviets en France, est parti samedi, de Moscou, pour Paris.

Le roi et la reine des Belges sont rentrés à Bruxelles de leur séjour à Saint-Moritz dans l'Engadine.

M. Coolidge, président des Etats-Unis, est arrivé, hier dimanche, à la Havane, où il inaugurerait aujourd'hui le congrès des deux Amériques.

IMPRIMERIE SAINT-PAUL, FRIBOURG
Cartes de visite
Faire-part — Librairie-papeterie

L'assemblée des agriculteurs romands

Beaucoup de monde, samedi dernier, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne pour assister à la 89^{me} assemblée des délégués de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, présidée par M. le conseiller d'Etat Savoy, chef du Département de l'Agriculture du canton de Fribourg. Cette landsgemeinde des agriculteurs romands revêt toujours un caractère très imposant tant par les personnages officiels qui y prennent part que par les questions qui y sont traitées.

Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, puis aux invités, M. le colonel Jacky, de la Division agricole du Département fédéral de l'Economie publique, et à M. Nater, secrétaire-adjoint de l'Union suisse des paysans, et excusé l'absence de M. le conseiller fédéral Schulthess, M. Savoy a donné lecture de son rapport présidentiel.

Ce rapport constate d'abord que, l'année dernière, à pareille époque, on était sous l'impression pénible du verdict populaire du 5 décembre repoussant un article constitutionnel qui devait garantir à la Suisse, d'une part, un approvisionnement normal en blé et, d'autre part, encourager l'agriculture, et plus spécialement la culture du blé. Depuis cette date, le Conseil fédéral a repris l'étude du problème. Une commission extraparlementaire a été réunie à Berne, en novembre dernier, pour examiner à nouveau la question. La clause la plus importante du projet soumis à la commission consistait dans l'obligation, pour la Confédération, d'acheter les céréales indigènes à un prix rémunérateur et d'accorder des primes de mouture. Les agriculteurs romands se rallieront certainement au projet, qui sauvegardera les intérêts des cultivateurs de céréales. Ils apporteront leur loyale collaboration à une œuvre qui réalisera ce vœu de l'agriculture et on peut espérer que les Chambres fédérales trouveront une solution favorable à notre grande industrie nationale.

Les différents concours organisés jusqu'ici par les sections de la Fédération romande ont produit d'heureux et très utiles résultats. Cependant, le comité pense que nous devrions apporter une modification profonde dans leur organisation, afin d'en augmenter le rendement pratique et de favoriser de nouveaux progrès. Il importe de promouvoir une émulation plus grande parmi les agriculteurs, en donnant aux concours qui, avec leur organisation actuelle, portent sur l'appréciation de l'activité agricole des concurrents, pendant une année seulement, une durée plus longue, afin de constituer un stimulant qui ne comporte pas un court temps d'épreuves, puis de stimuler et de contrôler les progrès que doivent réaliser les concours.

L'amélioration de la culture du tabac a fait l'objet des travaux d'une commission spéciale nommée par la Fédération et on peut constater aujourd'hui avec satisfaction que les résultats obtenus sont fort réjouissants. De nouvelles variétés ont été cultivées avec succès et ont produit un bon rendement. Mais, au moment où, grâce à ces efforts, les planteurs de tabac reprennent courage, on apprend qu'un projet de loi fédérale prévoyant l'imposition du tabac planté en Suisse allait être discuté. L'impôt prévu pouvait atteindre le 40 % des droits de douanes perçus sur les tabacs étrangers, selon la nature de leur emploi. Grâce à l'intervention énergique de plusieurs représentants de la Fédération à l'assemblée de la commission d'experts, tenue à Bulle en mai dernier, le danger que faisait courir aux producteurs de tabac ce nouvel impôt, semble maintenant écarté. L'administration fédérale des douanes ne retirera pas aux planteurs indigènes les encouragements qu'ils trouvent dans les droits de douanes en frappant les tabacs indigènes de droits qui eussent supprimé les modestes revenus de cette culture.

La crise agricole dont a souffert l'agriculture suisse d'une manière particulièrement intense en ces dernières années et qui n'est pas terminée fut provoquée en partie par la baisse du prix du lait, la mévente et les bas prix des produits laitiers. On a vivement critiqué, à ce propos, les organisations laitières, spécialement celle de l'Union du commerce de fromage. Le comité de la Fédération a procédé à une enquête approfondie sur ces graves questions et est arrivé à un certain nombre de conclusions, qui furent adressées, le 30 avril 1927, au Département fédéral de l'économie publique, à l'Union centrale des producteurs de lait et à l'Union suisse du commerce de fromage. Tout en étant d'avis que les organisations actuelles devaient être maintenues, il estimait cependant qu'il était nécessaire d'en perfectionner l'organisation et de les adapter aux besoins de la situation afin qu'elles puissent toujours mieux remplir leurs tâches et s'approcher de la réalisation de leur mission.

A l'occasion de la discussion par le comité de la Fédération de l'activité des organisations laitières, il a été fait, en outre, les constatations suivantes :

- 1^o C'est une erreur de fixer le prix du lait à un chiffre tel que, ensuite, on ne puisse plus lui assurer une certaine stabilité, car celle-ci est un élément important pour le producteur et le fabricant des produits laitiers ;
- 2^o Les marchands, membres de l'Union suisse du commerce de fromage, devraient être intéressés plus directement aux bénéfices et aux pertes de cette entreprise ;
- 3^o L'alimentation du fonds de crise, en y versant une partie des bénéfices de l'Union suisse du commerce de fromage, est préférable au système actuel du prélèvement de 1 centime par litre de lait de consommation ;
- 4^o Un contrôle dans l'exportation des fromages doit être maintenu dans l'intérêt des producteurs.

Le relèvement du prix du lait, l'écoulement

des stocks de fromage ont procuré, en ces derniers mois, une très sensible atténuation de la crise laitière et par conséquent une amélioration dans la situation générale de l'agriculture. Malheureusement, on doit constater que les articles nécessaires à l'agriculture restent à des prix élevés, ce qui empêche une réduction sensible des frais de production et ne permet pas une amélioration de la situation agricole comparativement à celle d'avant la guerre.

Avant de terminer son rapport et de quitter la présidence de la Fédération, M. le conseiller d'Etat Savoy a formé les vœux les plus sincères pour que l'année qui vient de s'ouvrir apporte aux agriculteurs de la Suisse romande une amélioration sensible de leur situation. La classe agricole a toujours été, dit-il, à travers les âges, dans tous les pays, le plus fort rempart de l'existence nationale ; mais l'histoire constate également que la situation des paysans a toujours été difficile et que ce n'est qu'avec l'appui des gouvernements, une politique sage et prudente, que la classe agricole a pu remplir son rôle. En comptant d'abord sur l'aide de la Providence et sur l'effort de ses bras robustes, le paysan espère qu'il trouvera tout l'appui nécessaire auprès des autorités responsables de la vie de la nation. Nous ne devons pas oublier non plus qu'un des grands leviers dont nous devons nous servir pour l'amélioration de la classe agricole réside dans l'association. Si nous savons utiliser toutes ces forces réunies, nous pouvons espérer que l'avenir de l'agriculture romande retrouvera des jours plus prospères que ceux que nous venons de traverser.

Le rapport de M. Savoy a été vivement applaudi par l'assemblée.

M. Paul Favre, de Neuchâtel, vice-président de la Fédération, s'est fait l'interprète des membres du comité et de tous les délégués pour adresser à M. Savoy les plus vives félicitations de tous les agriculteurs romands à l'occasion de sa nomination à la présidence du Conseil des Etats.

Les concours

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée de Boudry et l'approbation des comptes pour l'exercice 1926-1927, le secrétaire, M. Blanc, a donné un aperçu sur les concours de 1927. Il a été organisé, dans les différents cantons de la Suisse romande, 25 concours divers. Le montant des primes décernées s'élève à 18,557 fr., alors que le crédit disponible n'est que de 14,480 fr.

Deux genres de concours nouveaux sont à mentionner : celui de l'exploitation et la vente des bois organisé par la Société vaudoise d'agriculture et celui des cultures hâtives (primeurs) qui a eu lieu en Valais.

La Fédération fribourgeoise des sociétés d'agriculture a organisé, l'année dernière, un concours de bonne tenue de ferme dans le district de la Veveyse et effectué des essais de tabacs dans les districts de la Broye et du Lac ; la Société broyarde d'agriculture, un concours de céréales et de cultures sarclées ; la Société d'économie alpestre, un concours de bonne tenue d'alpages dans la région du Lac Noir ; la Société fribourgeoise d'horticulture, un concours de vergers dans le district de la Gruyère et des essais de culture de légumes dans le district de la Sarine ; la Fédération des syndicats des sélectionneurs, des marchés-concours de semences à Romont, Guin, Estavayer et Fribourg, des essais de pommes de terre et de blé dans la Glâne, un essai de blé à Domdidier, un cours sur la nouvelle méthode de moissonner, à Vesin ; l'Association des anciens élèves de l'Institut agricole, des essais de fumures d'arbres et d'alpages dans la Singine, et des essais de pommes de terre dans la Singine et le Lac ; la Fédération des sociétés d'aviiculture, un concours de poulaillers et cliapiers dans le district de la Singine. Le total des primes décernées s'élève à la somme de 7344 francs.

L'assemblée a procédé ensuite à la nomination du comité. Tous les anciens membres furent confirmés dans leurs fonctions. M. le conseiller d'Etat Troillet, chef du Département de l'Agriculture du canton du Valais, fut acclamé président pour la période 1928-1929. Il a remercié les délégués pour l'honneur fait en sa personne à l'agriculture de son canton. A la demande de la Société valaisanne d'agriculture, l'assemblée d'été des délégués aura lieu en Valais ; elle coïncidera avec l'exposition cantonale d'agriculture qui se tiendra à Sierre, d'août à septembre prochains.

Conférence

sur l'écoulement des produits agricoles

Les délégués ont entendu avec beaucoup d'intérêt une conférence donnée par M. Blanc, secrétaire de la Fédération et de la Chambre vaudoise d'agriculture, sur le projet de création d'un office suisse de propagande pour l'écoulement des produits agricoles et viticoles.

Alors que, il y a une quinzaine d'années à peine, les producteurs étaient habitués à la visite des acheteurs, aujourd'hui les rôles sont renversés ; ce sont les producteurs qui doivent s'adresser aux acheteurs pour vendre leurs produits. Aussi, parfois, la situation devient grave, en ce sens que certaines années les produits agricoles ne trouvent plus d'écoulement qu'à des prix dérisoires. Ces difficultés de vente des produits agricoles persisteront du fait que, d'une manière générale, dans le monde entier, il est plus facile aujourd'hui qu'autrefois d'augmenter la production. D'un autre côté, l'écoulement des produits est influencé par la qualité, les prix de vente et la réclame. Si, pour l'industrie laitière et l'élevage du bétail, la réclame par les producteurs existe, celle-ci fait encore complètement défaut pour les vins et les fruits.

A l'étranger, l'organisation de la vente des produits agricoles a déjà pris un très grand développement. Nombre de pays comme le Danemark, la Hollande, l'Italie, possèdent une législation qui favorise l'écoulement des produits indigènes. Le principe est le suivant :

Il est apposé, sur les emballages, une marque protégée par la loi, à condition que leur contenu, au point de vue de la qualité, corresponde aux prescriptions. Les abus dans l'apposition de cette marque sont punis sévèrement. Le but visé est que la qualité des produits exportés corresponde à la garantie donnée. C'est la meilleure réclame qu'on puisse faire.

Par l'amélioration de la qualité des produits étrangers et par l'organisation systématique de la réclame dans de nombreux pays, il résulte pour nos produits suisses une forte concurrence aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Cette constatation ne peut pas laisser indifférents ceux qui ont pour tâche de maintenir notre agriculture et notre viticulture prospères. On peut donc espérer que le projet de création d'une centrale suisse de propagande en faveur de l'écoulement des produits agricoles et viticoles indigènes sera soutenu par les organisations agricoles existantes ainsi que par les producteurs eux-mêmes.

Le banquet

A une heure de l'après-midi, une centaine de délégués et d'invités prirent part au banquet, qui eut lieu au restaurant des deux gares et qui fut honoré de la présence de M. le conseiller fédéral Chuard, ancien président et membre d'honneur de la Fédération.

Dans son discours, le nouveau président, M. le conseiller d'Etat Troillet, a relevé le fait que la crise dont souffre encore notre agriculture est le résultat de la disproportion qui existe entre le prix de vente des produits agricoles et le prix que l'agriculteur doit payer pour les denrées nécessaires à son exploitation. La situation difficile de notre viticulture, comme celle de la population des montagnes, doit retenir l'attention des pouvoirs publics, car la crise est profonde et menace l'existence même de ces populations. M. Troillet a fait des vœux pour le développement toujours plus grand des associations agricoles en terre romande.

M. le conseiller fédéral Chuard a tenu à venir prendre contact avec les agriculteurs romands pour leur apporter la sympathie et les encouragements de l'autorité fédérale, comme aussi pour dire quelques mots des dernières décisions prises par le Conseil fédéral dans la question du régime du blé, qui sont grosses de conséquences pour l'avenir de notre agriculture. Si, aujourd'hui encore, il est comme hier d'avis que la meilleure solution de la question du blé était celle du monopole, il tient cependant à déclarer que, en présence du vote du peuple suisse, il y avait lieu de sortir de la situation pénible et difficile dans laquelle on se trouvait afin de ramener la paix dans le pays et de faire œuvre positive en faveur de l'agriculture. Il tient à déclarer que le Conseil fédéral unanime a décidé ces jours derniers :

1^o de proposer le rejet de l'initiative, dont le projet n'est pas réalisable et que personne ne défend plus ;

2^o de soumettre aux Chambres un contre-projet avec solution sans monopole moyennant la coopération de la meunerie. Ce projet donne satisfaction à l'agriculture car il prévoit l'achat de blé indigène par la Confédération et la continuation du paiement de la prime de mouture ;

3^o de proposer la prolongation de la situation actuelle soit du monopole jusqu'à fin juin 1929.

Le Conseil fédéral présentera ce projet de loi aux Chambres en même temps qu'il demandera la prolongation encore pour une année du régime actuel. On ne pourra dès lors lui faire le reproche de ne pas mettre toute sa bonne volonté à résoudre cette épineuse question.

M. le conseiller fédéral Chuard a demandé aux agriculteurs romands d'oublier le passé et d'appuyer de leur vote compact la solution proposée par l'Autorité fédérale. Il a levé son verre aux progrès de l'agriculture de la Suisse romande.

On a entendu encore quelques paroles de M. le colonel Jacky, qui a plaidé éloquemment en faveur des populations alpestres auxquelles il voudrait qu'on s'intéressât tout spécialement par l'allocation de subsides, puis M. Nater qui a déclaré que l'Union suisse des paysans fera tout son possible pour soutenir le Conseil fédéral dans la question du blé.

Belle et bonne journée pour nos intérêts économiques les plus vitaux. B. C.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Le Conseil fédéral a pris connaissance du résultat du concours pour la construction de la Bibliothèque nationale et le Bureau fédéral de la propriété intellectuelle et celui de statistique, à Berne.

Il a chargé MM. les architectes Oeschger, Kaufmann et Hötstetter de l'élaboration du projet définitif et de la préparation des devis.

Les crédits nécessaires seront demandés aux Chambres dans le courant de la présente année.

Le référendum financier

Le comité cantonal du parti populaire conservateur saint-gallois, après avoir entendu un exposé de M. Mader, chef du département des finances, a décidé, à l'unanimité moins une voix, de recommander au peuple le rejet de l'initiative tendant à l'introduction du référendum en matière financière.

BIENFAISANCE

La collecte soluroise pour les victimes des inondations du canton des Grisons, du Tessin et du Lichtenstein a produit la somme de 54,507 francs.

Une mauvaise journée électorale à Zurich

Il y a eu hier dimanche, à Zurich, une importante élection communale. Il s'agissait de remplacer un radical dans la municipalité. Les radicaux présentaient M. Thomann, rédacteur de la *Nouvelle Gazette de Zurich* ; les socialistes, M. Baumann, professeur d'école secondaire. Quoique le candidat radical fut appuyé par tous les partis contre le candidat socialiste, c'est celui-ci qui a été élu par 29,280 voix contre 19,630.

La Municipalité est ainsi composée de quatre socialistes, deux radicaux, deux démocrates et un évangélique ou socialiste chrétien.

Cette désastreuse élection restera célèbre dans les annales zuricoises. Il y a un mois, dans une élection judiciaire, les socialistes avaient subi une défaite. L'effectif de leurs voix dans la ville de Zurich n'avait pas dépassé 16,000. Hier, leur candidat a recueilli près de 30,000 suffrages ! Il est évident que les treize mille recrues qui sont venues grossir l'armée rouge ne sont pas toutes socialistes. Les *Neue Zürcher Nachrichten*, le journal catholique de Zurich, qui est plus à l'aise pour parler que la *Nouvelle Gazette de Zurich*, dont M. Thomann était rédacteur, dit que la candidature de Thomann s'est heurtée, dans son propre parti et dans le parti démocratique, cousin du parti radical, à une vive résistance et que les mécontents, dans l'excès de leur dépit, au lieu de houer le scrutin, sont allés voter pour le candidat socialiste. On a fait payer à M. Thomann, qui a dans son ressort la politique cantonale et fédérale zuricoise, tous les péchés de son journal. Tous ceux qui, à un titre quelconque, avaient quel sentiment contre la *Nouvelle Gazette de Zurich* (et Dieu sait combien un journal a de critiques !) ont pris le rédacteur-candidat pour tête de Turc.

Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans cette élection, c'est que les socialistes ont exploité à outrance contre M. Thomann deux griefs d'ailleurs faux, mais qui n'ont pas moins contribué à le discréditer : ils l'ont dénoncé comme un franc-maçon et ont ajouté, pour impressionner la population ouvrière catholique, que M. Thomann était un sectaire, adversaire fielleux de la religion catholique.

En réalité, M. Thomann ne serait pas franc-maçon et à l'égard des catholiques il a montré plutôt de la bienveillance. On n'est pas moins heureux de constater que les titres de franc-maçon et de sectaire sont une cause d'impopularité à Zurich.

Toutefois, la vraie cause de l'échec de M. Thomann est, comme nous venons de le dire, qu'il a eu contre lui toutes les petites animosités qu'un journal politique s'attire inévitablement et surtout, paraît-il, le fait que le parti radical de la ville de Zurich, dont M. Thomann est président, a pris récemment, dans une affaire qui intéressait le personnel communal, une attitude hostile qui lui a aliéné le monde des employés et des ouvriers.

La double élection gouvernementale bernoise

Le comité central du parti bernois des paysans, des artisans et des bourgeois, réuni samedi, sous la présidence de M. Minger, président du Conseil national, a examiné la demande présentée aux partis bourgeois par le parti socialiste du canton de Berne et dans laquelle le parti socialiste revendique les deux sièges actuellement vacants au Conseil d'Etat. Le comité central considère qu'il est de l'intérêt de l'Etat que le parti socialiste collabore au gouvernement dans le cadre de la constitution ; sous réserve de ratification par l'assemblée cantonale des délégués, il s'est déclaré, en principe, disposé à laisser au parti socialiste les deux sièges vacants au Conseil d'Etat. Le comité central prendra une décision au sujet des candidatures quand le parti socialiste aura formulé des propositions.

Le comité central du parti radical a également pris position à l'égard de la demande des socialistes. Il a été décidé de leur répondre que le parti radical envisage la demande du parti socialiste comme anticonstitutionnelle parce qu'elle entend introduire la représentation proportionnelle par des voies illégales.

Le comité a décidé de proposer à l'assemblée des délégués de laisser le soin au Jura de désigner le successeur de M. Simonin, décédé. A l'unanimité, M. Mouttet, juge cantonal, a été proclamé candidat. Pour le siège de M. Lohner, l'Oberland bernois a présenté la candidature de M. Allenbach, avocat, juge à la cour internationale de justice du territoire de la Sarre. Toutes les autres parties du canton ont présenté la candidature du Dr Rudolf, chancelier d'Etat. Les représentants de l'Oberland, dans l'intérêt de l'unité du parti, ont renoncé à la candidature de M. Allenbach, de sorte que la candidature de M. Rudolf, n'étant pas contestée, a été admise à l'unanimité.

AVIATION

Un raid interrompu

Le capitaine Wirth, parti vendredi matin de Thoun à bord d'une avionnette de 20 HP pour tenter d'atteindre sans escale Casablanca, a, en raison du mauvais temps, été contraint d'atterrir, vendredi, à 6 h. du soir, dans le vignoble de Frontignan, près de Cette. L'atterrissage s'est très bien effectué.

Le capitaine-aviateur Wirth ne repartira probablement que dans quelques jours, son avionnette ayant subi quelques dégâts et devant ainsi subir des réparations.

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

L'Union nationale des associations générales d'étudiants de Suisse a décidé en novembre dernier son affiliation à la Confédération internationale des étudiants fondée en 1919, à Strasbourg, et qui groupe actuellement plus d'un million d'étudiants de tous les pays.

La création d'une Union des universitaires a été commandée impérieusement par les conditions intellectuelles et surtout économiques amenées par la guerre. Ce serait une erreur de croire qu'il s'agit là d'un sentiment plus ou moins vague de solidarité et d'amitié entre ceux qui étudient. Cette association, comme toutes celles qui sont utiles et partant qui ont quelque chance de durer, correspond à des besoins nouveaux, à des réalités sociales et économiques nouvelles. Les problèmes dont elle s'occupe essentiellement sont économiques : si ceux-ci sont d'un ordre moins élevé, parce qu'ils sont plus étroitement liés à la matière, que les problèmes proprement intellectuels, il n'est pas moins vrai que ces derniers sont subordonnés aux premiers. Il faut un certain degré de prospérité matérielle, une certaine sécurité, pour qu'un pays puisse efficacement développer et encourager la vie intellectuelle et artistique.

On peut dire, en ce qui concerne les étudiants universitaires, que leurs conditions économiques et matérielles sont devenues des plus difficiles. Si les Etats ont élaboré une formidable législation en faveur des ouvriers pour leur assurer un certain bien-être, à l'égard des étudiants ils n'ont pu en faire autant.

Défense sur le terrain économique et matériel, voilà une des tâches importantes qui s'imposent aux universitaires : telle est aussi celle qui est à la base de l'Union nationale des étudiants.

D'autre part, de nouvelles conditions intellectuelles ont rendu nécessaire un rapprochement entre les différentes universités ou plutôt entre les étudiants des différentes universités. Le besoin présent qui se fait sentir d'étendre l'objet des études en dehors des frontières de son pays donne à ces études un caractère universitaire, dans le sens étymologique du mot. Ceci tient à plusieurs causes. Une des principales est la formidable accélération du rythme social grâce aux progrès de la technique scientifique, à leur répercussion sur tout l'organisme humain, grâce aussi aux relations des différents peuples, qui rendent étonnamment rapide la diffusion des idées, qui établissent une solidarité dans le bien et dans le mal.

En résumé, deux ordres de faits, d'une grande importance, ont amené la création d'une union entre universitaires. D'une part, faits d'ordre économique qui ont déterminé des conditions matérielles nouvelles dans l'existence ; d'autre part, faits d'ordre intellectuel qui ont déterminé une universalité en quelque sorte nécessaire dans les études.

Quant à la structure, à l'organisation de ces associations, elle donne des garanties suffisantes de décentralisation, cela particulièrement en Suisse. Chaque université, même chaque groupe universitaire qui forme une unité de langue, se constitue en section autonome quant aux organes et aux moyens d'action dont elle dispose. Ce caractère fédéraliste, si l'on peut dire, s'est fait sentir tout particulièrement à la dernière assemblée annuelle de Saint-Gall où chaque section gardait une autonomie et une liberté remarquables. Signalons que l'Académie de l'université de Fribourg fait partie de l'Union nationale depuis l'année dernière, où elle avait été reçue à l'assemblée annuelle de Genève.

Pratiquement, quels sont les résultats obtenus par cette Union nationale des étudiants ? Ils sont importants et même ils dépassent les prévisions. L'activité s'étend sur plusieurs domaines : nous ne citerons que les principaux.

L'Office d'entraide universitaire a comme tâche de venir en aide aux étudiants pauvres, aux étudiants qui vont étudier à l'étranger, en construisant des Cités universitaires comme celle de Paris. A cet égard, les résultats obtenus sont très appréciables : suivant le rapport du professeur Fueter, la somme de 78.000 fr. a déjà été recueillie par les professeurs et les étudiants, en organisant des fêtes et des collectes dans les grandes villes. Citons également l'institution d'une caisse de prêts pour étudiants, l'organisation de bibliothèques pour étudiants.

La Revue universitaire suisse, l'organe officiel, prend un grand développement. Désormais les sections y auront une influence prépondérante, ce qui est une garantie de plus pour leur autonomie.

Mais un des domaines dans lesquels l'activité a été la plus féconde est celui du Sanatorium universitaire de Leysin. Les étudiants, pour être admis, doivent appartenir à une section ; ils jouissent de conditions très avantageuses et sont assurés de l'appui moral des professeurs et de leurs camarades. 59 malades ont été soignés en 1926, à Leysin, professeurs, assistants et étudiants.

Signalons enfin que l'Union nationale s'occupe activement des colonies de vacances, des voyages d'études, des questions cinématographiques et des sports.

Disons pour terminer que cette association des étudiants universitaires mérite non seulement qu'on lui prête de l'attention et de l'intérêt, mais qu'on la soutienne efficacement dans ses efforts. Elle procure aux étudiants une sécurité matérielle, et le large déploiement de leurs facultés, les secourt dans la maladie et défend leurs intérêts en scellant leur union solide et durable. L. P.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A l'index

Par un décret en date du 13 janvier, la Congrégation du Saint-Office a mis à l'Index les livres suivants :

1° La politique du Vatican. Sous la Terreur. 20 septembre-15 novembre 1927, avec préface de M. Léon Daudet et épilogue de M. Charles Maurras ; 2° Le ralliement et l'Action française, par M. Mermeix ; 3° Charles Maurras et le nationalisme de l'Action française, par M. de Roux.

Contemporaines de Bernadette

A Nevers, vient d'avoir lieu une touchante fête. Mgr l'Evêque présidait, à la Maison-mère des Sœurs de la Charité de Nevers, à Saint-Gildard, la cérémonie des soixante ans de vie religieuse de trois Sœurs de quatre-vingts ans, qui furent les contemporaines de la bienheureuse Bernadette.

Agriculture

L'organisation de la vente du lait au consommateur

Abstraction faite du traitement que doit subir le lait (réfrigération, purification, etc.), une cause importante de renchérissement est la façon dont s'opère en Suisse la vente de ce produit au consommateur. Il est des frais généraux qui tiennent à la nature même de cette vente, tels que ceux qui ont rapport au matériel, aux locaux, à la rémunération du travail, aux pertes de lait invendu ou de lait devenu inutilisable, aux pertes provenant du mensuration, aux pertes de créances non recouvrées, etc. ; mais il est des frais généraux qui tiennent à la façon dont s'opère cette vente en Suisse et qui pourraient être évités si cette vente était organisée d'une façon plus rationnelle.

On assiste à un mouvement de décentralisation des agglomérations urbaines, qui se caractérise par une diminution dans la grandeur des familles, par une diminution dans le nombre des familles habitant la même maison (maisons familiales) et par la création de cités-jardins à population clairsemée. Cela donne à la rationalisation de la vente au détail (non pas seulement de la vente du lait) une valeur toute actuelle. Le fait que plusieurs marchands desservent la même rue, voire la même maison, constitue, au point de vue de l'économie publique, un gaspillage de force et de temps. C'est que la vente du lait au consommateur se partage dans nos villes suisses entre un nombre beaucoup trop élevé de petites entreprises. La moyenne des quantités de lait livrées par chaque marchand est sensiblement au-dessous du chiffre obtenu actuellement déjà en organisant l'approvisionnement d'une façon tant soit peu rationnelle. La Commission d'étude des prix, instituée par le département fédéral de l'économie publique, estime que, si la vente était répartie par quartiers, si la livraison se faisait dans la rue (à même le char) au lieu de se faire dans la maison, voire à l'étable, et si l'on installait peut-être de petites remises à lait dans chaque quartier, la quantité livrée par homme et par jour augmenterait de plus de 50 % et les frais se réduiraient de ce fait dans une proportion sensible.

Les difficultés proviennent du consommateur qui, comme l'on sait, n'est guère enclin à faire le sacrifice de ses habitudes, même si le prix à payer se réduit de quelques centimes. On en a fait l'expérience dans le commerce du lait. D'autre part, on ne saurait méconnaître que la répartition de la vente par quartiers impliquerait une entrave considérable pour les consommateurs et les marchands et que, chez ces derniers, il se produirait de ce fait presque inévitablement certaines inégalités.

Aussi, les tentatives de rationalisation faites jusqu'ici n'ont pas abouti au résultat escompté. La Commission d'étude des prix a constaté, au contraire, que la vente du lait au consommateur se fait dans des conditions toujours moins rationnelles. Continuellement s'ouvrent de nouveaux commerces de lait qui, pour la plupart, ont un rendement insuffisant.

LES SPORTS

Football

Voici les résultats des matches de football disputés, hier dimanche, pour le championnat suisse série A :

Winterthur a battu Chiasso par 4 buts à 2 ; Zurich a battu Brühl par 5 buts à 3 ; Grasshoppers a battu Blue Stars par 3 buts à 2 ; Nordstern et Aarau ont fait match nul, 1 but à 1 ; Old-Boys a battu Soleure par 5 buts à 3 ; Granges et Berne ont fait match nul, 2 buts à 2 ; Young-Boys a battu Concordia par 4 buts à 0 ; Servette a battu Lausanne-Sports par 2 buts à 1.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

BAROMÈTRE

16 janvier



THERMOMÈTRE C.

Table with 10 columns showing temperature readings for different times of the day (7 h. m., 11 h. m., 14 h. m., 7 h. soir).

TEMPS PROBABLE

Zurich, 16 janvier, midi.

Situation troublée ; pluie.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le sort des aviateurs australiens

Toutes les recherches entreprises jusqu'ici sur mer et sur terre pour tenter de retrouver les trois aviateurs australiens partis mardi dernier de l'Australie pour essayer d'atteindre sans escale la Nouvelle-Zélande sont restées sans succès.

Un employé indécrot

Depuis quelque temps, le directeur d'une banque de Boulogne-sur-Mer avait des doutes sur la probité de son chef de portefeuille, dont les dépenses étaient hors de proportion avec sa situation. C'est ainsi que ce dernier avait acheté une maison de grande valeur et qu'il venait de s'offrir, pour une somme de 70.000 francs, une automobile de marque. A son insu, on vérifia ses livres et on put constater qu'il avait commis d'importants détournements. On eut bientôt la certitude qu'il s'était approprié plus d'un million. Mis au courant de ce contrôle, le chef du portefeuille prit la fuite dans son automobile. On a retrouvé son automobile à Sangatte, à quelques kilomètres de Boulogne-sur-Mer, au pied de la falaise. On croit qu'il a voulu laisser supposer qu'il s'était suicidé.

Tremblements de terre

A Brawnley (Californie), deux séismes, d'une durée de plusieurs secondes chacun, ont été ressentis, vendredi, à 20 heures et à 20 h. 15. Une secousse sismique s'est produite dans la nuit de vendredi à samedi, entre minuit quinze et minuit vingt, dans la région de Liège (Belgique).

Dans la nuit de vendredi à samedi, également, vers 1 heure 20, une secousse sismique courte et violente a été ressentie à Aix-la-Chapelle. (C'est au même moment qu'à Liège.)

SUISSE

Enseveli sous un éboulement

Un éboulement s'est produit, jeudi après midi, dans une sablière, à Coldrerio, près de Mendrisio, ensevelissant l'ouvrier Teodoro Solca, âgé de 26 ans, qui travaillait seul dans la carrière. Son père donna l'alarme. Plusieurs ouvriers travaillaient jusqu'à 10 heures du soir, sans découvrir autre chose que les instruments de travail. Ce n'est que vendredi matin que le corps fut découvert.

Un audacieux voleur

Samedi soir, à Thoune, peu après sept heures, un individu pénétra dans la succursale Hübeli de la Société de consommation, menaçant au moyen d'une arme à feu les deux demoiselles de magasin qui étaient en train de fermer la boutique et de compter la recette de la journée. Les deux jeunes filles s'enfuirent et l'inconnu put ainsi s'emparer d'une somme d'environ 455 francs. Le voleur, à son tour, prit la fuite et n'a pu être retrouvé jusqu'ici.

Voici le signalement de cet individu : Âge, trente ans, 175 à 180 cm., grand visage allongé, pâle, moustache foncée, regard perçant, habits bleu foncé, chapeau de feutre rond, foncé, foulard au cou.

Le public est instamment prié, dans le cas où il aurait des communications à faire à ce sujet, de bien vouloir s'adresser au commandant de la police cantonale, à Berne, téléphone Bollwerk 1342, ou à la préfecture de Thoune.

Déraillement

Samedi matin, quelques wagons d'un train de marchandises venant de Rapperswil ont déraillé, par suite d'une rupture d'attelage, en aval du pont de la Suh, près d'Aarlag. Cinq wagons ont été légèrement aplatis, mais les marchandises qui s'y trouvaient n'ont pas été endommagées. Deux autres wagons se sont dressés sur la voie, prenant ainsi contact avec la ligne à haute tension. Un court-circuit s'en est suivi qui a provoqué une interruption de trafic d'une heure. Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts sont importants.

Echos de partout

LA FOREUR GLOZÉLIENNE

Antiglozéliens et glozéliens attendent la lumière du procès en diffamation annoncé par les Fradin et le docteur Morlet.

Les premiers sont convaincus que la majesté de la justice amènera le jeune paysan à reconnaître, ou plutôt à proclamer son habileté sans précédent dans l'histoire des fausses antiquités de Glozel. Les seconds haussent les épaules.

Vendredi, à l'Institut, deux académiciens des Inscriptions et Belles Lettres ont eu le dialogue suivant :

— Voyons ! Si un jour Emile Fradin avoue qu'il est un faussaire, que direz-vous ? — Il se gardera d'avouer ce qui n'est pas. — Supposons pourtant qu'il avoue. — C'est qu'alors on l'aura payé très cher pour dire un mensonge.

— Mais s'il fabrique devant vous des vases de la mort, s'il trace des caractères sur des briques ? — Non, non, rien de tout cela ne nous convaincra. Car cela ne prouverait pas encore que les pièces actuellement cataloguées eussent été faites par lui.

MOT DE LA FIN

Jeudi passé, à la Chambre française, comme on murmurait à certains passages du discours de Marcel Cachin, celui-ci, furieux, s'écria en frappant la tribune du poing :

— Vous aurez beau faire, messieurs, rien ne m'arrêtera.

— Vous vous vantez, lança une voix : avec les centaines d'agents qui entourent le Palais-Bourbon, nous verrons bien si rien ne vous arrêtera.

L'assemblée, amusée, s'esclaffa. Le rire gagna l'orateur communiste lui-même.

Dernière heure

M. Coolidge à Cuba

La Havane, 16 janvier.

(Havas.) — Trois cent mille personnes environ s'étaient rassemblées, hier dimanche, vers le port, dans les rues avoisinantes et jusque sur le toit des maisons pour assister à l'arrivée du président Coolidge. Le navire présidentiel salua d'une salve de 21 coups de canon, auxquels répondirent les canons du port. De nombreux bateaux qui se trouvaient dans le port firent fonctionner leurs sirènes dont le cri joint aux clameurs de la foule provoqua un formidable vacarme. M. Machado, président de la république cubaine, se rendit à bord, en compagnie de plusieurs personnalités. Interrogé par des journalistes, il déclara qu'il n'appartenait pas à la conférence panaméricaine de discuter la politique des Etats-Unis en ce qui concerne les principes de la doctrine de Monroe.

Paris, 16 janvier.

(Havas.) — La plupart des journaux français commentent l'ouverture de la conférence pan-américaine. Le Journal écrit : « En tout cas, les Etats-Unis ont pris leurs précautions. Ils ont composé leur délégation de membres les plus qualifiés de la manière forte. »

Le Petit Parisien écrit : « Les débats demeureront donc peut-être théoriques et se termineront peut-être ou sur un ajournement ou sous une formule vague qui représentera d'une part les principes et d'autre part la puissance matérielle et financière des Etats-Unis. »

Pertinax, dans l'Echo de Paris, rappelle que les Etats-Unis ne font pas partie de la Société des nations parce qu'ils ne veulent pas que, dans l'assemblée ou le Conseil, les représentants de tel président américain puissent être placés sur la même ligne que leurs propres représentants. »

L'ère nouvelle dit que la conférence pan-américaine va montrer une fois de plus la contradiction existant entre la politique des Etats-Unis du point de vue du Nouveau Monde et la politique des Etats-Unis du point de vue de l'Europe. L'Europe écrit : « M. Coolidge s'est rendu à la Havane dans l'assurance que son auguste présence en imposera à l'assemblée. Si elle ne suffisait pas, entrerait en ligne M. Wilbur, qui vient de demander 43 nouveaux croiseurs au congrès. »

On pense que, sous une habile direction, la discussion de l'action du gouvernement de Washington, en Amérique centrale, pourra être évitée à la conférence.

Londres, 16 janvier.

(Havas.) — Au moment de l'ouverture du congrès pan-américain à la Havane, dans des circonstances particulièrement délicates pour les Etats-Unis, le Times souligne que la présence de M. Coolidge et d'autres hautes personnalités à ses côtés montre que celui-ci veut saisir l'occasion pour consolider sa position vis-à-vis de ses voisins du sud. Le Times rappelle tous les sujets de crainte que les Etats-Unis ont donnés à l'Amérique latine, notamment par leur action au Nicaragua, contre les libéraux. Cependant, le journal estime que l'heure est favorable aux Etats-Unis.

Londres, 16 janvier.

(Havas.) — D'après le correspondant de la Westminster Gazette à Washington, le succès de la conférence pan-américaine de la Havane pourrait avoir pour résultat d'amener le parti républicain à fixer son choix sur Durgth-Morrow qui est un ami de l'Amérique latine, comme candidat pour les prochaines élections présidentielles.

De son côté, la Westminster Gazette remarque, d'une part que l'Amérique latine montre un attachement toujours croissant à la Société des nations et que, après l'intervention armée des Etats-Unis dans les affaires du Mexique et de l'Amérique centrale, on attend de M. Coolidge quelque chose de plus que de chaudes paroles. « Il est permis de dire, ajoute le journal, que les Etats-Unis doivent maintenant se rendre compte qu'il y a certains inconvénients évidents à se tenir en dehors de la Société des nations. »

Les zones franches

Lons-le-Saulnier (Jura français), 16 janvier.

(Havas.) — M. Victor Bérard a fait, hier dimanche, une conférence sur la question des zones franches qui va prochainement être soumise par les parties intéressées à la Cour de justice internationale de la Haye.

Le sénateur du Jura, après avoir fait l'historique du problème, a prétendu, en s'appuyant sur des textes, que les rois de France des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles avaient à trois reprises entièrement amorti la dette de la France envers la Suisse et que celle-ci en toucha une quatrième fois le montant en 1815. La Suisse ne saurait plus aujourd'hui se prévaloir d'une franchise éteinte depuis longtemps. Ces actes authentiques découverts dans de vieilles archives, faciliteront grandement la tâche des représentants de la France devant la cour de la Haye.

(M. Victor Bérard a répété devant ses auditeurs ses articles du Correspondant, que nous avons analysés. Mais ce n'est pas à cause de la créance, éteinte ou non, que Genève a eue jadis sur le roi de France, que les zones ont été instituées. M. Bérard donne une importance capitale à un argument qui n'a joué aucun rôle dans les décisions du Congrès de Vienne.)

La France et le pétrole de Mossoul

Londres, 16 janvier.

(Havas.) — Le Morning Post estime que la déclaration de M. Briand annonçant la signature prochaine d'un accord entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis concernant les pétroles fait envisager la fin des controverses qui durent depuis nombre d'années. Retraçant l'historique des concessions en Mésopotamie, ce journal fait observer que c'est à partir de 1927 que les diverses compagnies intéressées se sont employées à

vider leurs différends. L'accord annoncé par M. Briand règlera la question très importante de la répartition des pétroles.

Un article de M. Stresemann

Londres, 16 janvier.

(Wolf.) — M. Stresemann, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, publie, dans le Sunday Chronicle, un article disant notamment que personne en Allemagne ne lutte pour le rétablissement de l'ancien régime, « dont les erreurs et les faiblesses ne sont ignorées de personne ».

Congrès politique yougoslave

Belgrade, 16 janvier.

(Havas.) — Le congrès du parti démocrate a eu lieu, hier dimanche, à Belgrade, sous la présidence du chef du parti, M. Liouba Davidovitch. Celui-ci a déclaré notamment : « Ceux qui désirent un accord avec nous doivent savoir que nous sommes inspirés de l'idée de paix et de solidarité dans les Balkans. Nous voulons une entente entre les peuples des Balkans, car elle est nécessaire non seulement à l'un ou l'autre de ces peuples, mais aux Balkans tout entiers, car c'est seulement par la concorde que les Balkans peuvent demeurer aux Balkaniques. Cet accord doit être réalisé avec les Bulgares, mais non pas avec le comité pro-macédonien. Je suis convaincu, a-t-il ajouté, que cela est le désir des Bulgares et une nécessité pour eux. Si les Balkans ne veulent pas accepter leurs frères comme frères, il est à craindre qu'ils ne soient obligés d'accepter des étrangers comme maîtres. »

En terminant, M. Davidovitch s'est déclaré partisan d'un gouvernement de concentration.

M. Marinkovitch, ministre des affaires étrangères, a pris ensuite la parole et déclaré que la situation internationale européenne et mondiale présente tous les symptômes d'une période transitoire. « C'est pourquoi, a-t-il dit, tous les peuples de l'Europe sont préoccupés non seulement de l'avenir lointain, mais encore de l'avenir immédiat. Le ministre a ajouté : « Je crois en l'avenir d'un ordre de choses juridique basé sur les institutions de la Société des nations et je crois également en l'avenir de la Société des nations, et nous ferons tout ce qui dépend de nous, dans la mesure de nos forces, pour que cette grande idée triomphe lorsque se poseront des conflits susceptibles de provoquer des complications armées. Nous considérons cependant que cette idée n'est pas encore entièrement réalisée, mais nous sauvegarderons toutes les garanties que la Société des nations nous offre pour la paix. »

« En premier lieu, nous suivrons une collaboration étroite avec nos amis et nos alliés qui pensent comme nous et désirent comme nous le maintien de l'ordre de choses existant. Un autre principe sur lequel repose notre politique est celui-ci : Les Balkans aux peuples balkaniques. Les peuples balkaniques doivent se rendre compte qu'ils seront tous libres ou aucun d'eux ne le sera. »

Le ministre a déclaré en terminant : « Cependant nous devons dire que nous défendrons le principe « les Balkans aux peuples balkaniques » même si nous devions rester isolés. »

Manifestation royaliste en Grèce

Athènes, 16 janvier.

(Havas.) — Dix mille royalistes, qui s'étaient massés aux abords de l'église Saint-Constantin, voulurent défilé dans les rues principales de la ville, après la messe célébrée par le métropolitain pour le repos de l'âme du roi Constantin. La police, ayant tenté inutilement de disperser les manifestants, fit appel aux pompiers qui dirigèrent sur eux le jet de leurs hydrants. Une groupe de royalistes réussirent à s'emparer de plusieurs pompes, qu'ils mirent hors d'usage. Au cours de la mêlée, des manifestants renversèrent le préfet de police et le traînèrent par les oreilles. Finalement, les royalistes, trempés jusqu'aux os, se dispersèrent en criant : « A bas la république ! A bas les assassins ! Vive le roi Georges ! »

FRIBOURG

Un deuil chez les Dominicains

Nous apprenons avec une douloureuse surprise la mort du R. P. Jordan de Langen-Wendels, de l'ordre des Frères Prêcheurs, maître en théologie, ancien professeur à l'université de Fribourg, actuellement professeur à l'université de Nimègue (Hollande), qui a succombé hier matin dimanche à une pneumonie, à l'âge de 60 ans.

Le R. P. de Langen-Wendels était Hollandais ; mais en l'ait cru Français, d'après la pureté et l'élégance de son langage. Il a occupé pendant vingt ans avec une grande distinction la chaire de morale spéculative à l'université. Le R. P. de Langen-Wendels s'occupait avec prédilection des questions sociales. Son cœur généreux était plein de sollicitude pour les faibles et les petits. Le R. Père de Langen-Wendels jouissait à Fribourg de la sympathie générale. La nouvelle de sa mort aura chez nous un douloureux écho.

Changes à nos de la Bourse de Genève

Le 16 janvier, midi

Table with columns for Achat, Vente and exchange rates for various cities like Paris, Londres, Allemagne, Italie, Autriche, Prague, New-York, Bruxelles, Madrid, Amsterdam, Budapest.

FRIBOURG

Nécrologie

On nous écrit de Bulle :

Dimanche matin, à l'heure des offices, la cloche de l'agonie annonçait à la population de Bulle le décès subit de M. Arnold Desbiolles, négociant, qui venait de succomber dans une clinique de Berne, où il s'était rendu la veille en vue d'y subir une opération à la gorge. On ignorait qu'il fût malade; on l'avait encore vu jeudi matin à son magasin. Le défunt accomplissait sa 56^{ème} année.

M. Desbiolles avait repris de son père un commerce de fer qu'il développa et rendit prospère. C'était un commerçant avisé, aux relations d'affaires correctes et agréables.

En politique, M. Desbiolles se rattachait à l'aile gauche du parti radical et en était un des chefs les plus militants et les plus influents, sans jamais s'exposer au premier rang. Il agissait surtout dans les coulisses du parti et était passé maître dans l'art de tirer les ficelles.

M. Desbiolles faisait partie, depuis de longues années, du Conseil général de Bulle, de la Commission scolaire et du Conseil de direction de la Société électrique. Dans tous ces conseils, il exerçait une influence prépondérante. Il n'accepta jamais de candidature au Conseil communal.

On annonce d'Estavayer-le-Lac la mort de M. Jules Ducommun, conservateur du registre foncier, décédé samedi soir, à l'âge de 49 ans seulement.

M. Jules Ducommun avait été élève du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice, puis il vint étudier le droit à Fribourg et se rendit ensuite aux universités de Munich et de Berlin. Il était licencié en droit. Le 21 janvier 1919, il fut nommé conservateur du registre foncier à Estavayer-le-Lac, fonctions qu'il a occupées jusqu'à son décès.

Assemblée bourgeoise de Fribourg

Les bourgeois de la ville de Fribourg ont tenu hier matin dimanche, à 10 h., leur assemblée ordinaire, dans la grande salle de la maison judiciaire. Ils ont d'abord approuvé les budgets des administrations bourgeoises pour 1928. Celui de l'Orphelinat prévoyait 88,845 fr. de recettes et 88,515 fr. de dépenses, d'où un boni de 330 fr. Fonds pies : Recettes, 96,773 fr. Dépenses, 95,554 fr. Boni, 819 fr. Régie des copropriétés bourgeoises : Recettes, 74,045 fr. Boni, 7775 fr. La Chambre des pauvres aura besoin d'un subsidé de 20,500 fr. que lui versera la commune politique par suite du chômage persistant. La Chambre des Scholares disposera d'un revenu de 44,000 fr. qui sera employé à payer les subsides d'usage, à servir le traitement du caissier, à amortir les créances irrecevables qui sont très peu nombreuses, enfin à être en partie capitalisés.

L'assemblée a ensuite admis comme nouveau bourgeois M. Etienne Girod-Macherel et M. Auguste Girod, chef du service des finances de la ville de Fribourg.

Les tractanda portaient en dernier lieu des aménagements au Schönberg et à la Vignettaz. Pour parer à la crise du chômage, la commune de Fribourg a décidé la construction de deux routes, l'une à la Vignettaz reliant la route de Romont à celle de Bulle, l'autre au Schönberg, desservant les terrains situés près de la tour et sur une partie du plateau.

Les terrains avoisinants seraient par la même occasion aménagés en vue des constructions futures. Mais une partie des terrains envisagés appartient à la régie des copropriétés bourgeoises. L'assemblée des bourgeois a dès lors décidé de céder à la commune les terrains nécessaires, soit, à la Vignettaz, 3500 mètres carrés, gratuitement pour la route, et 5 poses (18,000 mètres carrés) pour terrain à bâtir, à raison de 1 franc le mètre (3600 fr. la pose). Au Schönberg,

ou le terrain est plus accidenté, et conséquemment de moindre valeur, 15,000 mètres carrés au prix de 50 centimes le mètre (1800 fr. la pose).

Une exposition de téléphonie sans fil à Fribourg

On nous écrit : Du 12 au 19 février prochains s'ouvrira à la salle de la Grenette, à Fribourg, une grande exposition de téléphonie sans fil.

Cette nouvelle activité de la section de Fribourg du Radio-club suisse est appelée à avoir un retentissement considérable. Elle est placée sous la présidence d'honneur de M. le conseiller d'Etat Perrier, et elle réunira un grand nombre de maisons suisses et étrangères dont les stands mettront sous les yeux des visiteurs les derniers progrès réalisés en radiophonie. En plus de l'intérêt suscité par les appareils d'émission, de réception, de pièces détachées et de littérature de téléphonie sans fil, un programme littéraire et musical complétera cette exposition.

Les stations de Berne et de Lausanne y prêteront leur concours précieux et diffuseront le programme littéraire et musical.

Coincitant avec l'assemblée générale du Radio-club suisse, l'exposition de téléphonie sans fil de Fribourg verra accourir dans nos murs un grand nombre de sans-filistes de toute la Suisse. Nous espérons bien vivement que cette exposition aura le grand succès qu'elle mérite et nous en donnerons prochainement le programme détaillé.

Hy. Cz.

Radio du 16 janvier

Lausanne (680) : 20 h. 30, concert symphonique retransmis depuis le grand théâtre de Lausanne.

Berne (411) : 20 h., concert symphonique du casino de Berne.

Londres (361), Daventry (1604) : 20 h. 45, concert de musique militaire.

Langenberg (468 m.) : 18 h., musique de chambre ; 20 h. 15, concert d'orchestre avec œuvres de Grieg, Halvorsen, R. Strauss, Bizet.

Vienne (517) : 20 h., *Cavalleria Rusticana*, de Mascagni, et *Djamileh*, de Bizet.

Agression

Vendredi soir, au pont de Grandfey, une jeune fille habitant près de Guin et travaillant à la fabrique de chocolat Villars, à Fribourg, a été assaillie par un individu, alors qu'elle rentrait avec sa paye. Le malfaiteur s'empara de l'argent de la jeune fille et disparut. Une enquête a été ouverte.

Football

Hier dimanche, au stade de la Mottaz, Central I a battu Sylva-Sports I, du Locle, par 5 buts à 4. Ce match a été très intéressant, grâce à la qualité du jeu pratiqué par les lignes d'avants des deux équipes en présence. Central II a battu Avenches par 3 buts à 0 (sofait).

Richemont I a battu Peseux I, par 5 buts à 1 ; Morat I a battu Richemont II par 8 buts à 1 ; Fribourg III a battu Sporting I, par 5 buts à 0.

A Bienna, Bienna I a battu Fribourg I par 6 buts à 1. Fribourg I comptait quelques remplaçants.

A propos d'annoncées

Les communiqués que nous insérons gratuitement doivent être accompagnés d'une annonce s'ils ont pour objet des spectacles payants et s'ils ne sont pas exclusivement consacrés à soutenir une œuvre de charité.

Nous n'insérerons, dans le corps du journal, aucune ligne en faveur d'entreprises qui feront paraître un programme séparé ou un livret qui contiendraient des annonces payantes.

CHRONIQUE MUSICALE

Concert de la musique de Landwehr

Il y avait hier dimanche au Théâtre Livio la foule des grands jours pour assister au concert traditionnel d'hiver de notre musique de Landwehr. Longtemps avant l'heure fixée, la salle était occupée jusqu'à la dernière place.

Nos musiciens ont eu le grand mérite de s'attaquer dans la première partie du programme à des œuvres orchestrales qui exigent un travail de préparation long et difficile. La magistrale ouverture d'Edmond s'accorde assez bien d'une transcription pour harmonie. Elle y gagne même en puissance. Nous n'en dirons peut-être pas autant de la *Symphonie inachevée* de Schubert, dont la facture délicate et l'élément sentimental feraient plutôt l'affaire des cordes. La *Marche solennelle* et le *Cortège du printemps* de Doret sonnaient mieux pour les cuivres. Leur brillant fit sur l'assistance le même effet d'enthousiasme qu'aux foules accourues l'été passé à Vevey. Mais le public attendait impatiemment les solistes de la fête des vigneronnes et lorsque le petit Meinrad Brodard apparut sur la scène, tenant en laisse ses deux chèvres, ce fut un tonnerre d'acclamations. Le *Chant du Chevrier*, déjà célèbre, donnée par la voix charmante et naïve de l'enfant, fit impression et si l'intonation de la « youtze » ne fut peut-être pas d'une justesse irréprochable au début, du moins fut-elle parfaite à la fin.

L'enthousiasme de la salle redoubla pour le *Ranz des vaches* chanté par M. Robert Collard, de Châtel-Saint-Denis avec accompagnement de la musique et des cloches. Le soliste fut bisé.

La musique de Landwehr est en constant progrès, au point de vue soit de l'ensemble, soit de la pureté des timbres, soit surtout de la justesse. Il faut en féliciter son directeur, M. Gaimard.

Troisième concert d'abonnement

Les connaisseurs se méfient en général des enfants prodiges, dont on a tendance à surestimer le talent et qui, la plupart du temps, ne tiennent pas leurs promesses. Mais chez M. Claudio Arrau, il y a plus que de l'enfant prodige ; il y a du génie. Ce tout jeune pianiste (M. Arrau n'a que 24 ans) est parvenu à intéresser au plus haut point l'auditoire habituel des concerts d'abonnement deux heures durant avec un programme qu'un coup d'œil superficiel aurait pu faire taxer, peut-être d'indigeste. La première partie de ce programme était consacrée à Bach. Mais les œuvres de Bach sont d'une telle richesse mélodique, harmonique et rythmique qu'elles ne peuvent pas ennuyer lorsqu'elles sont bien interprétées. Et M. Arrau est un admirable interprète de Bach. Sa technique brille par une netteté et une précision qu'on ne saurait rêver plus complètes pour l'exécution des œuvres du grand maître. Ces qualités se doublent d'un relief du jeu qui fait ressortir toute la beauté de la musique polyphonique. L'artiste sait doser à merveille le dynamisme changeant de chaque voix. Sous les doigts magiques de M. Claudio Arrau, il devient aisé de saisir la pensée de Bach, qui s'exprime dans des thèmes incomparablement riches et qui se déroule dans le cadre rigide de la fugue, sous la forme du sujet, de la réponse, du contre-sujet ou de multiples épisodes ; le pianiste a donné à chacun de ces éléments une importance savamment graduée.

Ceci s'applique surtout aux préludes et fugues du *Clavecin, bien tempéré*, dont M. Arrau nous a donné trois échantillons caractéristiques. Dans la *partita* du début, qui a la forme d'une suite un peu développée, le style de Bach se prête davantage à la virtuosité.

On a dit que M. Claudio Arrau se spécialisait dans l'œuvre de Bach et de Liszt. Comment peut-on interpréter avec un égal bonheur le grand prélassique et le romantique presque décadent ? M. Arrau a eu comme maître, au Chili, sa patrie, le professeur Paoli, et plus tard, en Allemagne, où il a fait carrière, le maître Martin Kraus, de l'école berlinoise, mais nous croyons que son

principal maître a encore été Bach. M. Arrau a poussé à tel point le culte de Bach qu'à l'âge de 20 ans il possédait par cœur les 48 préludes et fugues du *Clavecin bien tempéré* ! Et nous avons ainsi une preuve de plus que Bach est capable de former un pianiste complet.

La clarté et le relief de son jeu, que M. Arrau doit à Bach, il les a transportés dans la *Sonate en si mineur* de Liszt, où ces qualités ont fait merveille. M. Arrau y a ajouté la fougue et l'enthousiasme de la jeunesse et cette œuvre, d'une beauté sombre, qui nécessite de l'endurance, puisqu'elle se joue pendant 25 minutes sans interruption, s'est déroulée comme un rêve rapide.

M. Claudio Arrau a voulu encore faire une place à la musique moderne. Il a choisi une œuvre originale d'Igor Stravinsky : *Petrouchka*. L'auteur s'est inspiré de la poésie qui se dégage d'une fête populaire : animation de la foule, montreur d'ours, joueur de flûte, ritournelle des orgues foraines. Tout concourt à donner l'impression d'une gaieté exubérante. Dans cette dernière œuvre, M. Arrau a fait montre d'une virtuosité étourdissante. Le nombreux public accouru à la Grenette a fait une longue ovation au brillant artiste et s'est retiré enchanté.

H. H.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, 16 janvier, à 8 h. 1/2, répétition au local. Demain, mardi, à 9 h. 45, office d'anniversaire pour M^{me} d'Amman.

Cercle paroissial de Saint-Pierre. — Ce soir lundi, 16 janvier, à 8 h. 1/2 précises, séance apologétique pour la section des jeunes gens. Causerie de M. le directeur.

Société fribourgeoise des officiers. — Demain soir mardi, 17 janvier, à 8 h. 1/2, conférence au café des Grand'places, salle du cercle Saint-Pierre, 1^{er} étage, *Opérations de guerre dans les montagnes du Cameroun et du Maroc* (avec projections), par M. le lieutenant-colonel Ferrandi, à Paris, secrétaire général du journal *La France militaire*, grand blessé de guerre.

Société des artilleurs fribourgeois. — Demain soir mardi, 17 janvier, à 8 h. 30, au café des Grand'places, conférence par M. le lieutenant-colonel Ferrandi sur les opérations de guerre dans les montagnes du Cameroun et du Maroc.

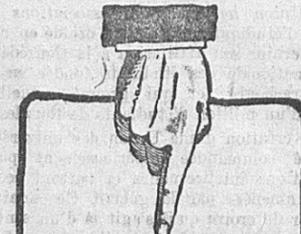
Union timbologique fribourgeoise. — Réunion habituelle, ce soir lundi, à 8 h. 14, au nouveau local, rue Saint-Pierre, 14.

Marché de Fribourg

Prix du marché, du samedi 14 janvier :

Oufs, la pièce, 25 cent. Pommes de terre, les 5 lit., 60-70 cent. Choux, la pièce, 20-50 cent. Choux-fleurs, la pièce, 50 c.-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 cent. Poireau, la botte, 20 cent. Epinards, la portion, 20 cent. Chicorée, la tête, 10-30 cent. Oignons, le paquet, 20-30 cent. Raves, le paquet, 20 cent. Salsifis (scorsouères), la botte, 50 cent. Choucroute, l'assiette, 25-30 cent. Carottes rouges, l'assiette, 20 cent. Rutabaga, la pièce, 10-20 cent. Choux de Bruxelles, les 2 lit., 90 cent. Cresson, l'assiette, 20 cent. Pommes, les 5 lit., 70 c.-1 fr. 20. Poires (div. sortes), les 5 lit., 80 c.-1 fr. 10. Citrons, la p., 10 cent. Oranges, la pièce, 10-15 cent. Mandarines, la pièce, 10-15 cent. Noix, le lit, 50 cent. Châtaignes, le kilo, 60-80 cent. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. 50. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 80-3 fr. Fromage d'Emmentaler, le demi-kilo, 1 fr. 70-1 fr. 90. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Fromage maigre, le demi-kilo, 70-90 cent. Viande de bœuf, le demi-kilo, 1 fr. 30-2 fr. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 70-2 fr. 20. Porc fumé, le demi-kilo, 2 fr.-2 fr. 30. Lard, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. 20. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 30-2 fr. 20. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 70-2 fr. 20. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 30. Grenouilles (le quarteron), 2 fr.

Le secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



Ne prenez plus d'Huile de Ricin désagréable et nauséabonde

Le purgatif idéal, c'est la

Magnésie

San PELLEGRINO

qui purge, rafraîchit, désinfecte l'estomac et les intestins sans douleurs ni coliques et de saveur très agréable.

EXIGEZ le Saint traversé de la signature PRODEL.

Se vend dans toutes les pharmacies et droguerues. Le sachet : 0.50. Le grand flacon : 2.30

Agents généraux :

Etablissements R. Barberot

S. A.

GENÈVE

NOUVEAUTÉ

Les plus belles légendes du Jura

Prix : 5 francs suisses

EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

FRIBOURG

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles

LA GARRIGUE HANTÉE

par Jean de BARASC

Le mendiant-fantôme s'en allait, portant toujours sa besace gonflée.

Selon le sentier qu'il suivait, il marchait droit sur l'entrée des souterrains.

Linavre fit un crochet, s'enfonça profondément dans l'épaisseur des taillis, et força l'allure.

Un quart d'heure plus tard, tout en nage, il parvint à la clairière du gros rocher par l'extrémité opposée.

Il se laissa glisser le long du haut bloc de pierre, selon un passage en cheminée qu'il connaissait bien, et pénétra dans le souterrain.

Démarrant à peine la lueur de sa lanterne sourde, il gagna en peu d'instants le point le plus dangereux de l'avenue.

Là, le chemin, bordé d'un côté par la paroi rocheuse et écotoyant de l'autre un précipice, n'avait pas deux mètres de largeur.

Linavre chercha un creux de la roche dans lequel il disparut complètement.

Sa lanterne s'éteignit. L'obscurité devint absolue.

Aucun bruit ne troublait le silence sépulcral de ces profondeurs souterraines.

Linavre, arc-bouté contre la muraille de rocher, prêt à bondir, n'entendit que le battement de son propre cœur, plus rapide à mesure que l'instant suprême approchait.

Soudain, il lui sembla percevoir un pas sur le gravier sonore...

Sous la haute voûte, ce bruit s'amplifiait et se prolongeait en échos à travers les grottes.

Il était évident que l'homme qui approchait ainsi ne s'attendait à aucune surprise. Bientôt le souterrain s'éclaira faiblement... L'inconnu éclairait tranquillement sa marche de sa lanterne électrique...

Linavre n'osa avancer la tête si peu que ce fut pour reconnaître l'homme qui venait. Au contraire, il recula le plus possible. Il eût voulu s'enfoncer dans la muraille rocheuse...

Son cœur bondissait dans sa poitrine. Il arrivait enfin, le moment rêvé depuis un long mois d'épouvante et de cauchemars ! La lumière se fit plus vive. Le bruit de pas devint distinct et tout proche.

Linavre retint sa respiration. Tous ses muscles se tendirent dans un effort de toute son énergie.

Enfin, l'inconnu arriva devant lui. C'était le mendiant brun, aux cheveux hirsutes !

L'homme qui avait arraché M. de Ranelos à l'accident si bien préparé pour lui ! Qui se levait sur sa route des billets anonymes contre Linavre !

La voix qui hurlait : « Assassin ! » pendant les nuits d'orage, sur le toit du Chalet basque !

Le fantôme qui l'avait dévisagé dans ces mêmes souterrains !

Le voleur du parchemin ! Le cambrioleur fantastique qui signait ses expéditions du nom de Fianaransoatra !

L'être prodigieux qui semblait tout connaître du passé de Linavre et s'acharnait à le suivre pour contrecarrer ses volontés !

Un vingtième de seconde suffit au misérable pour reconnaître son ennemi.

Il se détentait comme un ressort. Absolument surpris par cette poussée subite et violente, comme celle d'une catapulte, le mendiant brun bascula dans l'abîme.

Un oh ! de surprise étouffé, un grand cri, puis, le bruit sourd d'un corps qui s'écrasait, un clapotement d'eau dans les profondeurs, et ce fut tout...

Le silence éternel du gouffre régnait de nouveau.

Linavre découvrit sa lanterne... Il était d'une lividité cadavérique... Il s'essuya le front qui ruisselait de sueur... Jamais il n'avait eu affaire à un adversaire aussi mystérieusement redoutable.

Au moment même où il se jetait sur lui pour le précipiter dans l'abîme sans fond, une folle terreur avait glacé son cœur...

Ce personnage prodigieux n'allait-il pas s'évanouir sous son geste, comme une fois déjà il avait semblé le faire près du pont de la Vidourle ?

N'était-il pas le spectre d'un mort revenu de l'autre monde pour se venger ?

Maintenant, Linavre soufflait... La lourde chute de l'inconnu, son cri de désespoir, le bruit de l'eau invisible refermée sur son corps dans les ombres profondes du précipice étaient des réalités matérielles.

Il ne s'agissait donc pas d'un revenant de l'autre monde.

C'était bien un être de chair et d'os ! Un vivant réel et non une ombre !

†
Madame veuve Jules DUCOMMUN, à Estavayer; Mme Vincent Liardet, à Estavayer; M. Charles Liardet, à Genève; MM. Vincent et Henri Liardet, à Estavayer; Mme et M. Léon Duc et leurs enfants, Jean, André et Armand, à Fribourg; Mme veuve François Brillard, son fils Paul et sa petite-fille Juliette, à Estavayer et Fribourg; Mme veuve Sally-Braillard, à Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules DUCOMMUN
contrôleur des hypothèques
leur cher époux, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et parent, pieusement décédé, après une pénible maladie, le 14 janvier 1928, dans sa 49^{me} année, muni des secours de la religion.
L'office d'enterrement aura lieu mardi, 17 janvier, à 8 heures du matin, à Estavayer-le-Lac.

†
L'ASSOCIATION
des fonctionnaires et employés de l'Etat
a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue

Monsieur Jules DUCOMMUN
conservateur du registre foncier
L'enterrement aura lieu à Estavayer-le-Lac, mardi, 17 janvier, à 8 heures.

†
L'Association cantonale des Etudiants suisses
a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jules DUCOMMUN
contrôleur des hypothèques
son fidèle membre honoraire
L'enterrement aura lieu mardi, à 8 heures, à Estavayer-le-Lac.

†
La « Sarinia », société académique
a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules DUCOMMUN
conservateur du registre foncier
ancien président
L'enterrement aura lieu demain, mardi, 17 janvier, à 8 heures, à Estavayer-le-Lac.

†
L'ancienne Sarinia
a le regret de faire part du décès de son dévoué membre

Monsieur Jules DUCOMMUN
conservateur du registre foncier
décédé à Estavayer-le-Lac, le 14 janvier, dans sa 49^{me} année.
L'office d'enterrement aura lieu mardi, 17 janvier, à 8 heures, à Estavayer.
LE COMITE.

†
La Société de chant de la ville de Fribourg
a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Jules DUCOMMUN
membre vétérans actif
et prie les membres d'assister à son enterrement, qui aura lieu mardi, 17 janvier, à 8 h., à Estavayer-le-Lac.

†
La Musique « La Concordia », Fribourg
a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jules DUCOMMUN
membre passif
L'enterrement aura lieu à Estavayer-le-Lac, le mardi 17 janvier, à 8 heures.

†
Le Chœur mixte de Saint-Nicolas
a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jules DUCOMMUN
membre passif
L'enterrement aura lieu mardi, 17 janvier, à 8 heures, à Estavayer-le-Lac.

†
Le Cercle catholique de Fribourg
a le profond regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jules DUCOMMUN
conservateur du registre foncier
membre passif
décédé à Estavayer-le-Lac, le 14 janvier.
L'enterrement aura lieu le mardi 17 janvier, à 8 heures, à Estavayer.

†
Société suisse des voyageurs de commerce
Section de Fribourg
a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jules DUCOMMUN
leur cher membre actif
L'enterrement aura lieu mardi 17 janvier, à 8 heures, à Estavayer-le-Lac.

†
La Société de chant de la ville d'Estavayer
a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jules DUCOMMUN
son dévoué membre actif
et les prie d'assister à l'enterrement qui aura lieu à Estavayer-le-Lac, mardi 17 janvier, à 8 heures du matin.

†
Madame Catherine Schouwey et famille, à Corpataux; M. et Mme Dominique Schouwey et famille, à Fribourg; M. et Mme Louis Schouwey et famille, à Chésalles; M. et Mme Pierre Galley, à Ependes; Mlle Catherine Schouwey, à Estavayer-le-Gibloux; M. Dominique Sallin, à Corpataux; M. Louis Schouwey, au Moulin-Neuf; la famille Sallin, à Corpataux, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jacques SCHOUWEY
leur cher époux, père, beau-père, beau-frère, oncle et parent, survenue le 14 janvier, à 20 heures 50, à l'hôpital de Riaz, dans sa 74^{me} année.
L'enterrement aura lieu à Corpataux, le mardi 17 janvier, à 9 heures ½.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Madame Cécile Crausaz-Rey et ses enfants, Suzanne, Marie, Thérèse et Yvonne, à Billens; M. et Mme Pierre Crausaz, à Villarsviriaux, et leur famille; M. et Mme Anselme Rey, à Aumont, et leur famille, ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère et parent

Monsieur François CRAUSAZ
laitier
pieusement décédé, à Billens, le 15 janvier, muni de tous les secours de la religion, à l'âge de 34 ans.
L'enterrement aura lieu mercredi, 18 janvier, à 9 heures ½ du matin, à Villarsviriaux.
Un office de Requiem sera célébré à Billens, jeudi, 19 janvier, à 8 heures ½.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
La Société de laiterie de Vuisternens-en-Ogoz
a le regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph VILLET
membre fondateur et secrétaire
L'enterrement a eu lieu ce matin.

†
Monsieur Alexis Bochud, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Alexis BOCHUD
née Perroud
leur chère et bien-aimée épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente, décédée, après une courte maladie, à l'âge de 56 ans, munie des sacrements de l'Eglise.
L'office d'enterrement sera célébré à l'église du Collège, mercredi 18 janvier, à 8 heures ½. Départ du domicile mortuaire: rue Saint-Pierre, 16, à 8 heures ½.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Alfred d'AMMAN
née de Weck
aura lieu le mardi 17 janvier, à 9 heures 45, à l'église de Saint-Nicolas.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. A.
FRIBOURG
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

†
Madame Elise Desbiolles et ses enfants, Annie, Yvonne, Louis, Jean et Elisabeth, à Bulle;
Madame et Monsieur Alphonse Crotti et leurs enfants;
Madame et Monsieur Alfred Luthy et leur enfant;
Monsieur et Madame Eugène Crotti et leurs enfants;
Monsieur et Madame Alfred Crotti et leurs enfants;
Mademoiselle Andrée Crotti, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Arnold DESBIOLLES
leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu subitement, à Berne, le 15 janvier.
L'enterrement aura lieu à Bulle, le mercredi 18 janvier, à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

AUX BASTIENS
Pendant le banquet de la confrérie de Saint-Bastien, à Marly, hier dimanche, un pardessus tout neuf, ceinturé, pour une personne de haute stature, a été enlevé, par mégarde ou par malveillance. La personne qui s'en est appropriée, est priée de le rapporter, sous peine de poursuites judiciaires, à M^{me} Robert, Neuveville, 75, Fribourg.

Beurre de table extra
5 fr. 60 le kg.
FROMAGE extra, qualité d'exportation
3 fr. 80 le kg.
ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS
Beurre & fromage
VILLE DE FRIBOURG 602

SOLITAIRE

PRODUIT UNIQUE et indispensable pour l'entretien des cuirs.
EN VENTE dans tous les bons magasins de chaussures.

A vendre d'occasion
et à l'état neuf, plusieurs balances ayant servi au contrôle des poids et mesures, soit: balances: force 1500 kg., plusieurs balances à lait syst. Scholl, balances centésimales, balances Beranger. Poids en léton et en fonte.
S'adresser à E. SCHWAB, serrurier, Criblet, FRIBOURG. 582

FABRIQUE DE LA PLACE
DEMANDE
SURVEILLANTE D'ATELIER
capable et énergique, connaissant les deux langues. 525
Offres écrites, avec copies de certificats, indication de salaire, photo si possible, sous chiffres P 10173 F, à Publicitas, Fribourg.

Enchères publiques
de 23,000 litres de vins
de Lavaux 1927
La Municipalité de Payerne exposera en vente, par enchères publiques, le samedi 4 février 1928, dès 2 heures après midi, à la Pinte communale « La Vente », à Payerne, aux conditions habituelles, les vins de 1927, de ses domaines de Lavaux, vins qui sont encavés à Payerne, savoir:
Environ 23,000 lit. vins blancs, en 11 vases, vins qui seront détaillés par vases entiers et par quantités de 500 à 1000 litres.
Des bordereaux indiquant le détail des vases et des conditions de mise, seront adressés aux personnes qui en feront la demande.
La dégustation de ces vins est fixée au vendredi 3 février 1928, de 3 h. à 5 h. du soir, et le jour de la mise, de 10 h. à midi, à la Cave du Château. 358
Il sera remis à chaque amateur, contre la finance de un franc, une carte de dégustation et un verre aux armoiries de Payerne.
Payerne, le 3 janvier 1928.
Greffe municipal.

D^r MORARD
BULLE
absent
jusqu'au 22 janvier

A louer
avenue de Pérolles, 6, pour tout de suite, deux grands magasins de 92 et 110 m², dont l'un avec sous-sol de 80 m², pouvant être réunis en un seul magasin.
Finition après entente avec le locataire. 571
S'adresser: Bureau de location Python-Page, Fribourg.

A LOUER
pour le 25 juillet 1928, appartement de 5 pièces et dépendances, ensoleillé. S'adresser: Rue Saint-Pierre, 14, au 1^{er}. 364

A LOUER
dans villa, aux proches environs de Fribourg, appartement de 4 belles pièces ensoleillées, avec cuisine, buanderie et accessoires. 327
Adr. offres sous chiffres P 10068 F, à Publicitas, FRIBOURG.

Descentes de lit
GRAND CHOIX
Halls aux meubles
E. SUTER
FRIBOURG
Grandes Râmes, 165
Téléphone 1.22

A LOUER
dans le village de Guin, un
appartement
de 5 chambres, cuisine, galetas, cave et part à la buanderie.
S'adresser à M. Joseph Vonlanthen, confiseur, Guin. 509

A LOUER
2 appartements de 2 chambres et cuisine, galetas.
S'adr. à M. Lehmann, rue d'Or, 90, Fribourg.

In Chazima
Bulle
Jeudi 19 janvier, dès 13 heures, devant le chalet, seront offerts aux enchères publiques: 1 commode Louis XV, riche, sculptée, 2 petites commodes miniatures Louis XV, 1 pupitre à musique empire, etc., etc.
L'exposant: 586
Henri PERROUD.



Saucisses
Bonnes saucisses mi-bœuf, pas trop sèches, à 1 fr. 80 le kg, franco par poste depuis 3 kg. Marchandise garantie saine et propre à la consommation. 691
Boucherie - charcuterie STOUKY, à Vevey.

BOULANGER-PÂTISSIER
On demande, pour le 1^{er} avril, jeune homme, fort et honnête, désirant apprendre le métier chez patron consciencieux. Bon traitement assuré.
S'adres.: Boulangerie-pâtisserie Alb. Haussmann, Seyon, 39, Neuchâtel. 518

Notre clientèle n'a rien à déboursier
pour les 50,000 échantillons d'essai de pâte dentifrice ODOL renommée que nous allons distribuer.
Un tube-échantillon suffira pour nettoyer gratuitement vos dents pendant environ une semaine. Donc, profitez immédiatement de notre offre exceptionnelle et faites-nous parvenir votre adresse.
Vous serez étonné de constater les effets rafraichissants et délicieux produits dans votre bouche par la pâte dentifrice Odol, éprouvée déjà depuis plusieurs dizaines d'années et qui, aussitôt après son usage, donnera à vos dents une couleurivoirine. La pâte dentifrice Odol désinfecte les dents et la cavité buccale en empêchant la contagion et la putréfaction. Elle fortifie les gencives et les membranes muqueuses.
Vous trouvez la pâte dentifrice Odol dans toutes les pharmacies, drogueries, et dans tous les bons safoins de coiffure. Envoyez-nous votre carte postale dès aujourd'hui, afin que vous soyez également parmi ceux qui bénéficieront d'un tube gratuit, car les 50,000 échantillons d'essai seront rapidement épuisés.
En outre, une brochure explicative, très utile, traitant des meilleurs soins à donner à la beauté, est ajoutée gratuitement à chaque envoi. 718
Odol-Compagnie, S. A., Goldach.

GOODYEAR
le Pneu qui domine
Pneus pour autos & poids lourds
Transformations de tous systèmes
Demandez nos prix et devis
18 dimensions en magasin
Stock principal
Stueky frères, av. du Midl. Tél. 800
FRIBOURG

Maison WEISSENBACH
FRIBOURG
En JANVIER.

BLANC
Demandez notre catalogue

Grand choix d'arbres fruitiers
— TIGES ET NAINS —
Variété recommandée
par la pomologie suisse romande
Tous plants pour haies, thuyas, charmilles, etc.
Arbustes et conifères — Rosiers
JOSEPH TISSOT — Pépinière de Belfaux

Pour obtenir le bon résultat désiré
EXIGEZ le seul véritable
GOUDRON BURNAND
Extrait du meilleur goudron de Pin de Norvège. Remède naturel par excellence pour le traitement des catarrhes, rhumes récents ou anciens, bronchites, affections des voies respiratoires en général. 597
50 ANS DE SUCCÈS EN SUISSE
Dans toutes les pharmacies ou chez le préparateur, Pharmacie BURNAND, LAUSANNE. — Prix: 2 fr. 25 le flacon.

Vente d'immeubles
Pour cause de départ, on offre à vendre, à Fribourg (Vignettaz), un immeuble comprenant maison d'habitation avec jardin. Très belle situation. 292
Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Robert DOUSSE, notaire, à BULLE.

Bonne famille à Porto (Portugal) demande
GOVERNANTE
parlant bien le français et l'anglais. 493
Pour tous renseignements, s'adresser au D^r Oscar ZOLLINGER, Küssnacht (Zurich).

A VENDRE
Jolie propriété, avec deux poses terrain, bâtiment remis à neuf, grand et beau verger. Entrée à volonté. 574
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 40073 F.

A VENDRE
1 jeune truie, deuxième nichée, portant pour la fin du mois, chez M. Rolle, ferme de Pérolles.

DOMAINE
A VENDRE
de 21 poses environ, avec une boucherie si on le désire. Belle situation. S'adresser au notaire Emery, Fribourg. 473

A VENDRE
IMMEUBLE
de bon rapport, dans rue principale, à proximité de la gare, comprenant plusieurs logements et un magasin. 425
Ecrire sous chiffres P 40048 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre
automobile 2 places, bon état, 1800 fr. 559
S'adresser sous chiffres P 10189 F, à Publicitas, FRIBOURG.

A VENDRE
5 pores gras
S'adr. à La Vonlanthen, Mont-Planéau, p. hôpital Daler, Fribourg. 557

MAISON A VENDRE
au quartier d'Ait, comprenant 5 appartements, avec confort; jardin. S'adresser au notaire Auderset, à Fribourg. 465

Maisons avec magasin
rues principales, avec appart. de 4 ch., confort moderne. EPICERIE de camp, 3 logements, jardin. Entrée à convenir. 581
S'adresser: Bureau des locations Python-Page.

MÉNAGE
dans la quarantaine, sans enfants, robuste et consciencieux, demande emploi quelconque
CONCIERGE
ou **GARDIEN**
si possible, connaissant très bien le chauffage central et tous les travaux de jardin. Références à disposition. 474
S'adresser: Poste restante N° 10356, Lavigny-sur-Aubonne (Vaud).

On demande un
Charretier
DE CAMPAGNE
S'adresser sous chiffres P 10148 F, à Publicitas, Fribourg. 482

DEMANDE DE PLACE
Jeune homme assez bien au courant des travaux agricoles demande place comme vacher, dans grande exploitation agricole ou autre occupation, pour apprendre la langue française. Indication de salaire désirée. Entrée tout de suite ou à volonté. 563
S'adresser à Félix Gyoze, Cordast (Cl. Fribourg).

Entrepreneur
construirait à forfait pour le 25 juillet, villas élég. et confortables, de 45 à 70,000 fr., de 6 à 10 p., avec jardin. Belle situation ensoleillée. Facilités de paiement. 383
S'adr. sous P 10008 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande un jeune
domestique
de campagne, sachant traire. Entrée le 1^{er} fév. S'adresser sous chiffres P 40065 F, à Publicitas, Fribourg. 511

A remettre
au plus tôt, un joli appartement, très ensoleillé, de 3 grandes chambres et cuisine. 553
S'adresser, l'après-midi à Stadler, 48, au 1^{er} étage.

Société possédant terrains très bien situés, aux environs immédiats de la ville, construit
maisons
soignées, à un et deux appartements. Coût: 30,000 fr. 527
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10176 F.

Très bonne famille industrielle belge demande pour jeune fille de 15 ans

institutrice

suisse de préférence, 25-35 ans, très capable, instruction académique, connaissance parfaite langues française et allemande, anglais désiré, en bonne santé, aimant le sport. Rétribution suivant les capacités. Entrée mars-avril. 466

Offres détaillées avec photographie, curriculum vitae, confession, etc., à M^{me} Hengartner-Piola, Steinring, 51, BALE.

Jeune fille

est demandée pour le service du café et aider au ménage.

Offres avec photo et certificats sous P 81 B, à Publicitas, Bulle. 500

On demande une

bonne cuisinière

munie de références. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 10112 F.

ON DEMANDE pour un hôtel, une

Jeune fille

sachant cuire. Vie de famille. Bons gages. Entrée à convenir. 399

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 60 B.

Famille, à la campagne, prendrait un

enfant en pension

Bons soins assurés. S'adresser sous chiffres P 40074 F, à Publicitas, Fribourg.

Machines à écrire Occasion-Location Echange-Réparat.

A. MUGGLI

machines à écrire

FRIBOURG

Rue de Lausanne, 75.

On demande à placer un jeune homme de 16 ans, ayant bonne éducation scolaire et possédant quelques connaissances du français, comme

volontaire

dans un très bon magasin de denrées alimentaires. Vie de famille désirée. Adresse: Jb. Stadelmann, comm. de Fromages, Lucerne. 583

Fabrique suisse d'un produit de grande consommation et de vente facile demande, pour le canton de Fribourg, personne active, comme

REPRÉSENTANT-DEPOSITAIRE

Situation d'avenir pour jeune voyageur. 584

Faire offres sous P 73 N, à Publicitas, Fribourg.

Maison de vins du Valais demande

bons représentants

Faire offres tout de suite sous P 149 S, Publicitas, SION. 592

Je demande un

bon berger

pour soigner 11 bêtes. S'adres. Jules Turian, Satigny, Genève. 519

On demande un bon

vacher

de 20 à 25 ans et connaissant les travaux de la campagne. Entrée tout de suite. 510

S'adresser à Peglin Alphonse, plâtrier, Courillon.

REPRÉSENTANTS sérieux sont demandés par importante fabrique d'huiles pour vente aux particuliers, hôtels, restaurants, etc. Commissions avantageuses. 460

Ecrire à MM. Jean Bergeron fils & Co, Salon de Provence (France).

Avis à la Population

PAUL BRUNSCHWIG

10, Pérolles, 10 FRIBOURG 10, Pérolles, 10

Vente à des prix dont le bon marché constituera pour notre clientèle une incomparable occasion de faire ses provisions

Savon de Marseille 72 % les 3 morceaux	0.95	Flanelle coton pour lingerie le mètre	0.50
Savonnette eau de Cologne le morceau	0.35	Flanelle coton, carreaux le mètre	0.95
Coton noir et couleur, très solide l'écheveau	0.35	Flanelle coton broché, superbes dessins en rayures, qualité lourde le mètre	1.25
Coton perlé noir, fil de fer l'écheveau	0.70	Toile écrue, double chaîne, grande largeur 175 cm. le mètre	1.90
Mouchoirs cotonne de ménage, 49 cm. le mouchoir	0.40	Toile blanche, très solide, largeur 80 cm. le mètre	0.95
Mouchoirs pour le dimanche, à fleurs 64 cm., le mouchoir	0.55	Toile blanche, ordinaire, 80 cm. le mètre	0.75
Bretelles Hercules, hommes très fortes	1.45	Toile mi-fil écrue, pour draps de lit très lourde, 180 cm., le mètre	4.90
Caleçons pour hommes très lourds	3.90	Oxford pour chemises, non molletonné, doub. fil, dessin rayé, très fort, le m.	0.95
Tissus coton pour pantalons, 130 cm. dessin gris sombre le mètre	2.65	Molleton rose, double face, pour langes le mètre	1.65
Tabliers à trous, pour dames long. 115 et 120 cm.	2.95	Drap de lit, molleton rose, grandeur 150 x 210	4.90
Bazin blanc pour enfourrages largeur 150 cm., le mètre	2.25	Drap de lit, molleton rose, grandeur 170 x 210	5.50
		Bas noirs, tricot très solide la paire	1.65

Nous mettons encore à la disposition de notre clientèle quelques lots d'un bon marché incroyable

UN LOT TISSUS pour habits du dimanche, laine et coton, double largeur le mètre	5.90	UN LOT PANTALONS bleus salopettes, très lourds la paire	3.45
UN LOT CHEVIOTTE, violet sombre, pour robes, larg. 90 cm. le mètre	1.65	UN LOT RIDEAUX BLANCS, guipure le mètre	0.45
UN LOT TABLIERS DE CUISINE, à carreaux le mètre	1.15	UN LOT INDIENNE pour enfourrages, belles fleurs, largeur 150 cm., belle qualité le m.	1.85
UN LOT CHEMISES, flanelle coton, pour hommes, long. 100 cm. la chemise	2.25	UN LOT CHEMISES MÉCANICIENS, à cols, très bon teint, long. 100 cm. la chemise	3.90
UN LOT CHEMISES, flanelle coton, à carreaux, pour hommes la chemise	3.75	UN LOT CHEMISES en flanelle coton broché, belle qualité, superbes dessins, pour hommes	4.75

Envois contre remboursement **PAUL BRUNSCHWIG, FRIBOURG**

A VENDRE

dans la Broye, un bon domaine de la contenance d'environ 30 poses de terrain cultivable et 4 poses 1/2 de forêt en partie exploitable. Deux bâtiments d'exploitation avec deux logements, grande fosse à purin avec déversoir, eau de source.

Sur désir, marque de foin et paille. 50

Entrée en jouissance: fin février 1928 ou date à convenir.

Pour visiter, s'adresser à M^{me} veuve Louis Mauroux, à Granges-de-Vesin, et pour traiter à M. G. Chuard, greffier, à Nuvilly.

Tabac „Schürch" pour la pipe



Sambo

Si le premier paquet de SAMBO ne vous convient pas, achetez-en quand même un second. N'oubliez pas que votre pipe a gardé l'arôme du tabac précédent. Le second paquet vous fera apprécier les nombreux avantages de SAMBO! 50 gr. ne coûtent que 35 cent.

Manufactures de tabac réunies, S. A., Soleure.

Occasion

A vendre un piano, en bon état, pour le prix de 600 fr. 450

S'adresser à la Rue du Temple, 11, 1^{er} étage ou rez-de-chaussée.

Echange

Ou désire placer dans village salubre, catholique, jeune homme de 18 ans, fils d'agriculteur, chez très bon agriculteur de la Suisse romande, en échange, aux mêmes conditions, avec un jeune homme pouvant aider à tous les travaux de la campagne. Bon traitement familial exigé et assuré. 540

S'adresser à Wyss-Greter, Ob-Wyl, près Cham (Zoug).

On demande à acheter

à Beuregard ou Misricorde, maison d'habitation de 2 ou 3 logements de 3 à 4 chambres, ainsi qu'un local pouvant se transformer de préférence en atelier. 429

Adress. offres sous chiffres P 10117 F, à Publicitas, Fribourg.

Affaire intéressante

est offerte à concessionnaire ou représentant possédant clientèle dans le canton de Fribourg, pr le placement d'un produit intéressant les gagnistes, automobilistes et propriétaires de camions.

Faire offres avec références, sous chiffres O. F. 50173 L, à Orell Füssli-Annances, Lausanne. 353

Jeunes mariés

demandent pour avril appartement de 3 ou 4 pièces, confort moderne, scellé, Gambach ou proximité. S'adresser: Bureau des locations Python-Page.

Arbres fruitiers

de choix, en tous genres, et d'ornement ROSIERS, PLANTES VIVACES, ETC.

Pépinières BOCCARD Frères

Pommier - Petit-Saconnex - GENEVE

ENTREPRISE de PARCS, JARDINS, TENNIS

Tél. Mont-Blanc, 15,15. Catalogue franco

Entrepreneurs

Pour vos transports, un tracteur FORDSON vous rendra les mêmes services qu'un camion de 5 tonnes et vous coûtera 3 fois moins; de plus, vous pourrez l'utiliser comme moteur fixe pour une quantité de travaux.

Demandez renseignements et essais gratuits chez 313

DALER Frères

FRIBOURG

Hôtel à vendre ou à louer à Châtel-St-Denis

Pour cause de santé, M. Louis CARDINAUX offre à vendre son Hôtel des Bains, à Châtel-Saint-Denis.

Situation avantageuse au centre des affaires, sur la place des foires et à la bifurcation de 4 routes cantonales. Ancienne renommée. Bonne et grande clientèle assurée. Entrée: 1^{er} avril 1928.

En cas de non vente immédiate, ledit hôtel est mis en location pour 3 ans.

Déposer les soumissions au bureau du notaire J. KELLIN, à Châtel-Saint-Denis (téléph. 29), où se trouvent les conditions de vente et de location jusqu'au 31 janvier courant. 579

Le Mouret

(Maison du Dr Schouwey)

H. DOUSSE

Chirurg.-Dentiste

Consultations le mercredi, de 1 à 5 h.

Domaine

à vendre, dans meilleure contrée du canton de Genève, 14 poses d'excellent terrain atenant (10 poses en un seul mas), 6 poses 1/2 ensemençées en froment. Sur désir, seraient cédées également 10 poses de prairies, Laiterie à deux minutes, 5 km. de Genève. Proximité de l'église et de l'école. Sur désir, le bétail et le chédail seraient cédés aux meilleures conditions.

S'adresser à M. Fritz Kuser, Mategnin-Meyrin (Genève). 517

Les anémiques et les faibles trouvent dans le

SANOL

le plus puissant des fortifiants. Il augmente l'appétit et rend force et vigueur à l'organisme épuisé par le surmenage, les maladies et les opérations. 4170

Prix de la bouteille, 5 fr. Dans toutes les pharmacies

L'EAU VERTE

de l'abbaye cistercienne de la Maigrange à Fribourg, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composé de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles. Souverain dans les cas d'indigestions, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc. Préserve efficacement contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

En vente dans toutes les pharmacies, drogueries et bonnes épiceries du Canton et chez MM. Leclerc et Gorin, Droguerie de la Croix-d'Or, Genève; Pharmacie de l'Orangerie, Neuchâtel; Droguerie Christen, Moudon; pharmacie Franckey, Payerne; Drogueries Réunies S. A., Lausanne

Attention!

Un

Abonnement gratuit au „Sillon Romand"

est offert pour 1928 à toute personne qui commande en une fois au moins:

1 sac de 100 kg. LACTA-VEAU ou Porc (seau de 14 lit.) Fr. 70

» 50 kg. LACTA-VEAU » (seau de 5 lit.) Fr. 39.-

» 100 kg. FARINE AVO Fr. 54.-

» 100 kg. CHANTECLAIR Fr. 45.-

» 100 kg. PIC-A-SEC Fr. 43.-

» 100 kg. PORÇAL 40 Fr. sans abonnement 44 Fr. avec abonnement

S'adresser à nos dépôts, à défaut, envoi franco de la Fabrique des Lactas, Gland. 213

Vente d'un domaine à Attalens

M. César Monnard, feu François, à Attalens, offre à vendre, par voie de soumission, le domaine appelé « En Perrey » qu'il possède rière dite commune, comprenant:

1^o Maison de maîtres;

2^o Une vaste ferme de 5 chambres, cuisine, 2 caves voûtées, grange, 2 écuries, remise, pont d'engrangement;

3^o Campagne de 14 poses de terrain atenant de première qualité.

Eau, lumière électrique, creux à purin de 30,000 litres, beau verger de 200 arbres en plein rapport. Situation avantageuse, à 15 minutes d'Attalens, à 45 minutes de Vevey.

Déposer les soumissions d'ici à la fin du mois, au bureau du notaire Jos. Kella, à Châtel-Saint-Denis, où se trouvent les conditions de vente. 382

A VENDRE, dans le district de la Veveysse,

un bâtiment

belle situation, comprenant 4 logements et bureaux. Jardin, verger attenants, à proximité d'une gare. Conditions avantageuses.

S'adresser sous chiffres P 10151 F, à Publicitas, Fribourg. 485